



HAL
open science

Louis Farigault (1860-1942); collectionneur et faussaire ?

Jean-Yves Kind, Guillaume Sarah

► **To cite this version:**

Jean-Yves Kind, Guillaume Sarah. Louis Farigault (1860-1942); collectionneur et faussaire ?. Revue Numismatique, 2018, 175, pp.507-561. hal-01959886

HAL Id: hal-01959886

<https://hal.science/hal-01959886>

Submitted on 7 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ISSN 0484-8942

REVUE --- NUMISMATIQUE

Dirigée par
Fr. Duyrat, C. Grandjean, C. Morrisson,
M. Bompaire, A. Suspène

Secrétaires de la rédaction
V. Drost, J. Jambu, J. Olivier

2018
(175^e volume)

Revue soutenue par l'Institut National des Sciences Humaines et Sociales
du Centre national de la recherche scientifique

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Diffusion : Société d'édition « Les Belles Lettres »
2018

Jean-Yves KIND*, Guillaume SARAH**

Louis Farigault (1860-1942), collectionneur et faussaire ?¹

Résumé - Depuis la fin des années 1960 de nombreuses monnaies carolingiennes, des premiers Capétiens ou frappées par des seigneurs féodaux jusqu'au XIII^e siècle sont rejetées par la communauté numismatique et sont considérées comme étant des faux fabriqués par un dénommé Louis Farigault, de Châtellerault. Ce premier article a pour but de faire le point sur la genèse de cette histoire, d'établir une biographie de Louis Farigault et les rapports qu'il a pu entretenir avec le monde numismatique entre 1913 et 1924 et de dresser une liste des monnaies incriminées afin de pouvoir se prononcer par la suite sur l'authenticité ou non des monnaies qu'il a mises sur le marché.

Mots clés - Farigault, faussaire, faux monnayage, monnaies carolingiennes, monnaies capétiennes, monnaies féodales.

Summary - Since the late 1960s many Carolingian, early Capetian and feudal coins down to the thirteenth century have been considered by numismatists as being forgeries made by a certain Louis Farigault, from Châtellerault. This first of two articles surveys what is known on the origins of this story, of Farigault's biography and his relations with the numismatic world between 1913 and 1924 and lists the debatable coins in order to discuss in the following article the authenticity or unreliability of the specimens that he put on the market.

Keywords - Farigault, forger, forgeries, Carolingian coins, Capetian coins, Feudal coins.

* Archiviste, chargé de la collection des monnaies françaises, BnF, Département des Monnaies, Médailles et Antiques. Courriel : jean-yves.kind@bnf.fr.

** Chargé de recherche, CNRS-IRAMAT, Centre Ernest Babelon, UMR 5060, Université d'Orléans. Courriel : guillaume.sarah@cnrs-orleans.fr.

1. Cette étude, commencée en 2012, a demandé le temps et l'énergie de nombreuses personnes que nous ne pouvons toutes citer ici. Nous tenons cependant à remercier tout spécialement Josette Baudinière et Jean-Marie Debruge, ancien président de la Société archéologique de Bordeaux (SAB).

Pour une bonne compréhension des types des monnaies d'Hugues Capet et de Robert II de Paris dont il est fait mention dans cet article il est nécessaire de se référer aux indications suivantes :

- Hugues Capet, 1^{er} type : D/ Croix. R/ PARISII CIVITAS ;
- Hugues Capet, 2^e type : D/ REX. R/ Croix ;
- Hugues Capet, 3^e type : D/ Monogramme ;
- Robert II, 1^{er} type : D/ REX. R/ Croix ;
- Robert II, 2^e type : D/ Croix, R/ Alpha-oméga ;
- Robert II, 3^e type : D/ Croix. R/ Oméga-alpha.

C'est en 1967 sous la plume de Jean Duplessy, dans un article relatif à la numismatique de Brosse, Sainte-Sévère et Huriel², qu'apparaissent pour la première fois associés le nom de Louis Farigault et le qualificatif de faussaire. Au chapitre consacré aux monnaies de la vicomté de Brosse, l'auteur signale « pour mémoire un denier prétendument frappé par André dans le château que sa famille possédait à Chauvigny » et déclare que « cette pièce, achetée en 1919 par le Cabinet des médailles à L. Farigault, de Châtellerauld, est un faux moderne frappé (début xx^e siècle) ». Cette affirmation a retenu notre attention dans la mesure où cette pièce a reçu en 1919, date de son entrée dans les collections du Cabinet des médailles, l'approbation du conservateur-adjoint de cette institution en la personne d'Adolphe Dieudonné³. Nous nous sommes ensuite aperçus que de nombreuses monnaies, souvent rarissimes⁴, apparues dans la première moitié du xx^e siècle et acceptées à l'époque comme authentiques ont été, à partir des années 1960, décrites par la communauté numismatique et attribuées à un faussaire dénommé L. Farigault, sans qu'à aucun moment ne soit livré un quelconque argumentaire pertinent justifiant leur mise à l'index et la condamnation d'un homme dont on ne connaît que le nom et l'adresse. Le postulat accepté par de nombreux numismates selon lequel L. Farigault est un faussaire n'a été à ce jour ni expliqué, ni démontré, et aucun corpus des monnaies qu'il aurait fabriquées, ou du moins « mises en circulation », n'a été établi.

Genèse d'une condamnation unanime

C'est en fait à Jean Lafaurie (1914-2008), conservateur au Cabinet des médailles de 1944 à 1975, que l'on doit l'érection de L. Farigault au rang de faussaire et le déclassement des nombreuses monnaies dont il a été le pourvoyeur. Nous pensons que c'est en juin 1957, lors des journées annuelles de la *Société française de numismatique* organisées à Bordeaux par la *Société archéologique de Bordeaux* et son *Cercle Bertrand Andrieu*⁵, que J. Lafaurie a eu connaissance des livres d'acquisitions et du catalogue de la collection numismatique d'Omer Miller (?-1935), dont certaines monnaies sont alors montrées au public pour la première fois⁶. La présence dans cette collection de nombreuses pièces remarquables

2. DUPLESSY 1967, p. 89.

3. DIEUDONNÉ 1920.

4. Principalement des deniers et oboles des Carolingiens, des premiers Capétiens ou frappés par des seigneurs féodaux jusqu'au XIII^e siècle.

5. Voir BSNF 1957, p. 129-142.

6. Le registre des adhésions de la SAB le mentionne en 1893 comme « artiste peintre, numismate et grand collectionneur ». Ailleurs il est aussi parfois précisé « numismate et collectionneur de monnaies » ou même seulement « peintre décorateur », voire « peintre en bâtiments ». Sa collection léguée en 1935 à la SAB est riche de huit mille cinq cents monnaies, médailles, poids, jetons, assignats, etc. Conservée dans une banque, elle est demeurée inaccessible pendant de nombreuses années (SAB 1973). Sur O. Miller, voir p. 537.

(notamment des deniers d'Hugues Capet de Paris avec le titre de roi, denier et obole de Robert II de Paris à l'alpha et à l'oméga, denier d'Hugues le Grand de Beaugency à la légende *Hugo Magnus...*), dont les apparitions ont fait grand bruit dans la première moitié du xx^e siècle et que l'on pensait n'exister qu'au Cabinet des médailles ou chez quelques grands collectionneurs, a de toute évidence interpellé J. Lafaurie. La consultation des deux livres d'acquisitions d'O. Miller⁷ lui a permis d'identifier une provenance commune pour ces fameuses monnaies : le collectionneur bordelais les tenait toutes d'un certain L. Farigault, dont le nom apparaît également lors de transactions pour des pièces similaires avec le Cabinet des médailles⁸.

De toute évidence, dans l'esprit de J. Lafaurie, trop de monnaies exceptionnelles ont transité par un seul homme, de surcroît inconnu. Une recherche dans les archives du Cabinet des médailles lui permet de rassembler 57 lettres écrites entre 1915 et 1924 par L. Farigault à A. Dieudonné, le conservateur de l'époque ; correspondance qui, parcourue avec un regard devenu soupçonneux, ne lui laisse aucun doute et scelle la condamnation de L. Farigault⁹. Un principe de précaution va dès lors être décrété au sujet de très nombreuses monnaies apparues dans la première moitié du xx^e siècle ; ces pièces sont alors déclarées fausses, sans autre forme de procès, même s'il n'existe pour certaines d'entre elles aucun lien avéré avec L. Farigault. Commence alors un processus de plusieurs décennies à l'issue duquel ce dernier se verra érigé au rang de « génie du crime »¹⁰.

J. Lafaurie n'a jamais publié d'étude sur L. Farigault, ni même d'article sur une monnaie en particulier qui lui serait associée et n'a établi aucune liste de pièces considérées comme ayant transité ou ayant été prétendument fabriquées par ce dernier, laissant ainsi la porte ouverte à la spéculation et à la libre interprétation des autres numismates. Seul un *mea culpa* sera publié en 1970,

-
7. La SAB conserve le deuxième et le troisième livre d'acquisitions de la collection O. Miller. Un premier livre n'a malheureusement pas été conservé.
 8. J. Lafaurie s'est très probablement assuré auprès de Pierre Prieur, auquel il était très lié, que le fournisseur de nombreuses pièces similaires composant la collection du père de ce dernier, Charles Prieur, a également été L. Farigault.
 9. Nous avons retrouvé au Cabinet des médailles cette correspondance dans un dossier constitué intitulé FARRIGAULT (*sic*) contenant des documents rassemblés par J. Lafaurie et J. Duplessy. Ce dossier contenait, outre les lettres échangées entre L. Farigault et A. Dieudonné, une copie dactylographiée des échanges de monnaies effectués entre L. Farigault et O. Miller, quelques reproductions photographiques dont certaines monnaies mérovingiennes des collections O. Miller et Ch. Prieur, des notes récapitulatives et quelques tirés à part de la RN et extraits des PV de la SFN relatifs à des monnaies attribuées à L. Farigault.
 10. « Certains de ces génies du crime, comme A. Benassis et Louis Farigault, ont poussé le vice et la gageure jusqu'à choisir comme victimes de leur machination les meilleurs experts du moment, et même les conservateurs de collections nationales, non sans succès » (DHÉNIN 1991, p. 106).

dans lequel il reconnaît qu'il s'est fait abuser par L. Farigault en légitimant, dans son ouvrage de référence sur les monnaies des rois de France paru en 1951¹¹, certaines monnaies d'Hugues Capet, de Robert II et d'Henri I^{er} de l'atelier de Paris :

« Mon ouvrage de 1951, écrit plusieurs années avant sa publication, fait état de nombreuses monnaies de Hugues Capet, de Robert II et même de Henri I^{er} portant le nom de Paris. Il faut en faire table rase. Me référant à l'autorité d'Adolphe Dieudonné qui les a fait entrer dans les collections du Cabinet des médailles, à celles de Charles Prieur et Élisabeth Pourcherol qui leur ont consacré une monographie¹² (...), j'ai cité ces pièces de confiance. Depuis je me suis aperçu que tout ce monnayage, paru sur le marché entre 1915 et 1926 comme provenant d'un trésor découvert près de Provins, était en réalité l'œuvre dangereuse d'un faussaire qui demeurait à Châtellerault, fort adroit, qui l'a fabriqué et inventé ainsi que de nombreuses autres pièces mérovingiennes, carolingiennes et féodales (figure 1)¹³. »



A. Hugues Capet, Paris, 1^{er} type. BnF, MMA Y6317



B. Hugues Capet, Paris, 3^e type.
BnF, MMA N5116

C. Robert II, Paris, 2^e type.
BnF, MMA N4413

Figure 1 - Deniers « frappés par le faussaire de Châtellerault »
(LAFaurIE 1970, pl. 5 fig. 9).

Le dossier L. Farigault est par la suite repris par J. Duplessy, ingénieur de recherches au CNRS et détaché au Cabinet des médailles, qui va consulter les livres d'acquisitions, le catalogue manuscrit de la collection numismatique

11. LAFaurIE 1951.

12. PRIEUR, POURCHEROL 1927.

13. LAFaurIE 1970, p. 135.

d'O. Miller ainsi que les monnaies qui ont fait l'objet d'échanges avec L. Farigault¹⁴. En 1981, dans un article décrivant les deniers connus de Beaugency et d'Étampes à la légende *Hugo Magnus* et notamment celui acheté par le Cabinet des médailles à L. Farigault en 1916¹⁵, J. Duplessy va alors définitivement sceller la condamnation de ce dernier (figure 2) :

« Cette monnaie provenait d'un trésor découvert vers 1896¹⁶ à Provins et qui comprenait aussi des deniers et des oboles de Paris de Hugues Capet roi et de Robert II, des oboles de Sens de Henri I^{er}, toutes ces monnaies étant inédites ou n'ayant pas été revues depuis Le Blanc (...), toutes les pièces du prétendu trésor de 'Provins', qu'elles soient au nom d'Hugues le Grand, de Hugues Capet, de Robert II ou de Henri I^{er}, présentent les mêmes caractéristiques de fabrication que d'autres monnaies mérovingiennes, carolingiennes, capétiennes (jusqu'à Philippe I^{er} inclus) et féodales inédites ou non, apparues pour la première fois sur le marché entre 1914 et 1925 environ (...), les monnaies du trésor de 'Provins' et les autres pièces royales et féodales de même fabrication ont une origine commune : elles ont toutes été vendues ou échangées par Louis Farigault, collectionneur de Châtellerault¹⁷. »

De nombreux auteurs vont alors reprendre les conclusions de J. Lafaurie et de J. Duplessy¹⁸. Nous ne citerons pour exemple que Philippe Grierson et Marc Blackburn qui en 1986 synthétisent clairement la problématique posée par les monnaies mises en circulation par L. Farigault :

-
14. « Il y a quelques années, j'avais eu communication, par l'intermédiaire de M. Lafaurie, des livres d'achats de monnaies d'O. Miller, qui légua sa collection à votre Société. J'avais alors pris note des échanges que Miller avait réalisés, de 1915 à 1926, avec Louis Farigault. Or ce Farigault est maintenant connu pour avoir mis en circulation, sinon fabriqué lui-même, un certain nombre de monnaies fausses, et j'ai constitué un dossier sur ces fabrications. Il serait intéressant de voir les pièces que Farigault a cédées à Miller, de les photographier et de faire la comparaison avec les monnaies que j'ai déjà répertoriées. Je vous serais reconnaissant si vous pouviez les confier au Cabinet des médailles » (Lettre de J. Duplessy au président de la SAB, 23 décembre 1980, BnF, MMA). J. Duplessy en profitera pour annoter au stylo à bille (!) le catalogue de la collection O. Miller et porter la mention « coins Farigault » en marge de la plupart des notices des monnaies acquises par ce collectionneur suite à des échanges faits avec L. Farigault (figure 3).
 15. BnF, MMA, N4730.
 16. Nous n'avons trouvé aucun élément permettant d'affirmer que cette pièce en particulier provient d'un trésor découvert à Provins et encore moins de confirmer cette date. L. Farigault ne donnera que de vagues renseignements sur l'origine des monnaies en sa possession : « C'est peut-être à Troyes de 1886 à 1888, mais je crois plus sûrement à Provins de 1893 à 1900 que des amis m'ont donné ou que j'ai dû acquérir cette trouvaille parmi les cinq ou six lots que j'ai pu acheter à différentes époques, sans pouvoir vous dire leur composition ni le nombre des pièces détruites ou conservées » (Lettre 11, 27 mai 1915). Rien n'indique donc que les lieux où L. Farigault était en garnison lorsqu'il était militaire (Troyes, Provins) soient ceux de la découverte d'un trésor.
 17. DUPLESSY 1981, p. 7.
 18. Entre autres : JÉZÉQUEL 1998, p. 251 ; CRINON 2010, p. 265 note 2 ; BENANIBA, DIAZ 2011, p. 141 (L519) ; LHERMET 2013.



Figure 2 - Denier de Beaugency à la légende HVGO MAGNVS acheté par le Cabinet des médailles à L. Farigault en novembre 1916 (BnF, MMA N4730).

« Our knowledge of the earliest feudal coinages is complicated by the existence of modern forgeries, the most dangerous being those of Farrigault in the present century (e. g. deniers of Etampes and Beaugency of Hugh the Great) (...) Farrigault is more elusive, and little can be said about him (cf. Lafaurie 1970, p. 135-136). His name appears occasionally in the Procès-Verbaux of the Société française de numismatique as having furnished Adolphe Dieudonné (d. 1947), Conservateur-en-chef of the Cabinet des Médailles from 1924 to 1937 and one of the greatest names in French numismatics, with information or coins. He seems to have performed the same services to Charles Prieur, a distinguished private collector (d. 1932), and it is to be feared that many of the Merovingian, Carolingian and early Capetian rarities which this scholar exhibited at meetings of the Société française de numismatique were products of Farrigault's workshop. Any unusual coins in these series that are known to have first appeared in the decade after 1915 must in fact be examined with care¹⁹. »

Les conséquences de cette condamnation sont multiples. De nombreuses pièces sont alors, à tort ou à raison, soit retranchées des médailliers pour être rejetées dans les plateaux de faux²⁰, soit retirées des ventes²¹, mais également

-
19. GRIERSON, BLACKBURN 1986, p. 247 et 335, catalogue nos 992, 1508 et 1509. En 1989, J. Lafaurie, dans son compte rendu bibliographique de cet ouvrage, associe clairement L. Farigault à d'autres célèbres faussaires modernes : « La réunion d'une telle collection n'a pas été sans quelques erreurs qui ont fait acquérir parfois des monnaies dues à des faussaires modernes, Becker, Cigoi, Tardini et quelques autres parmi lesquels Farrigault qui s'est particulièrement exercé sur les monnaies carolingiennes et féodales du x^e siècle » (LAFAURIE 1989, p. 283).
20. Nous avons retrouvé un grand nombre de monnaies qui composent notre corpus dans la collection de faux réunie par le marchand parisien Serge Boutin, déposée au Cabinet des médailles vers 1995, sans enregistrement.
21. Comme par exemple un denier de Corbie de l'abbé Francon de la collection Louis Théry, mis en vente en 1963 par Jean Vinchon (THÉRY 1963, n° 543). Mention « ne sera pas vendue » dans la liste des prix d'estimation. Mention « n'a pas été vendue » dans la liste des résultats. L'exemplaire du catalogue de vente conservé par le Cabinet des médailles porte en marge du n° 543 la mention « faux ». Nous n'avons trouvé aucun élément pouvant relier cette monnaie avec L. Farigault, si ce n'est que celui-ci a échangé une pièce semblable avec O. Miller en février-avril 1916 (SAB, 2^e livre d'achats O. Miller).

114.

HVGVES CAPET
987 - 996.

223. PARIS.

277
110

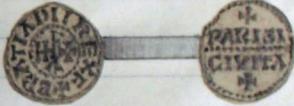
335 HVGO en monogramme dans le champ, l'H à gauche, l'V renversé en bas, le G en haut, carré, renversé de haut en bas et inversé de droite à gauche, l'O en diagonale à droite (variété nouvelle de ce monogramme)

⊕ + GRATIA DII REXF en légende circulaire entre deux grénets

⊕ + - PARISI au dessous ligne de grénets - CIVITA
- + sur cinq lignes horizontales. Denier AR.

(Consulter Revue Numismatique 1922 p. 49).

coins Farigault



224. PARIS.

278.

335 + HVGO REX en légende circulaire entre deux grénets au centre croix.

⊕ ∴ PARISI + CIVITAS ∴ en deux lignes séparées par une croix au-dessous et au-dessus, trois points en triangle. Denier AR. 1^{re} 41

coins Farigault



(Consulter Procès Verbaux de la Revue Numismatique de 1925 p. XIV).

Figure 3 - Catalogue manuscrit de la collection O. Miller, p. 114.
En marge, de la main de J. Duplessy : « coins Farigault » (SAB).

disparaissent des ouvrages numismatiques. C'est ainsi que J. Duplessy va en 1988 enlever de sa typologie monétaire royale certaines monnaies répertoriées en 1951 par J. Lafaurie :

« A. Dieudonné, puis J. Lafaurie avaient donné un brevet d'authenticité à une série de monnaies royales, nouvelles ou inspirées de Le Blanc, qui apparurent sur le marché entre 1914 et 1932 et se rapportaient aux règnes de Hugues Capet, Robert II et Henri I^{er}. Ces monnaies, dont une partie était censée provenir de trésors apocryphes 'découverts' à Arpajon²² et à Provins sont l'œuvre du faussaire Louis Farigault, qui mit aussi en circulation des copies de monnaies authentiques de Robert II, Henri I^{er} et Philippe I^{er}²³. »

Parmi les différentes catégories de faux²⁴, le « faux pour collection », s'il est correctement réalisé, est redoutable. Pour atteindre son but, qui est d'arriver à se substituer à une monnaie authentique, il lui faut tromper un certain nombre d'experts : autorité scientifique établie, collectionneur, marchand. Pour cela il doit combiner deux critères essentiels et indissociables : une pertinence des types et des légendes dans le cas d'une création originale et l'absence d'anomalie ou de maladresse de gravure. Les monnaies attribuées de manière certaine ou supposée à L. Farigault ont été déclarées fausses sur le fait qu'il est troublant qu'un collectionneur de province méconnu mette en circulation autant de monnaies rarissimes, inédites ou de types variés. Ce jugement porté sur les exemplaires « suspects », établi à partir d'un postulat fragile et non démontré, se trouve ensuite justifié par un argumentaire (lorsqu'il existe) fondé sur des affirmations historiques plus ou moins établies et/ou sur des considérations subjectives de qualité de gravure.

Pour exemple, les deniers de Beaugency et celui d'Étampes ont été déclarés faux par J. Duplessy en raison de la présence jugée anachronique de la légende *Hugo Magnus*. Selon lui, il est « exclu que le duc des Francs se soit paré officiellement de ce surnom populaire » sur des monnaies²⁵. La découverte récente en fouille d'un « essai » en plomb sur flan large d'un denier d'Étampes à la légende *Hugo Magnus* contredit cette opinion, conduit évidemment à la réhabilitation

22. Nous n'avons jamais trouvé au cours de nos recherches la moindre allusion à un trésor découvert à Arpajon qui puisse être mis en rapport avec L. Farigault.

23. DUPLESSY 1988. Cet auteur précise en note : « Les faux Capétiens de Farigault sont : Hugues Capet : L1-5 ; Robert II : L10-11, 11bis, 13-14 ; Henri I^{er} : L32 ». Nous ne connaissons pas la raison pour laquelle les faux de Philippe I^{er} cités dans le texte ont mystérieusement disparu dans la note de bas de page. La comparaison des passages que nous avons cités de DUPLESSY 1981 et DUPLESSY 1988 est intéressante à plus d'un titre et démontre la grande facilité avec laquelle certains numismates se sont laissés aller à des spéculations dépourvues d'argumentaires, fautes de disposer d'informations sérieuses.

24. Voir DHÉNIN 1991.

25. DUPLESSY 1981, p. 7.

du denier d'Étampes et rend nécessaire le réexamen de ceux de Beaugency²⁶. Toujours selon J. Duplessy les « faux Farigault » sont décelables par une gravure maladroite, celui-ci :

« (N'ayant) pu assimiler parfaitement la technique de gravure des coins des graveurs médiévaux. Les mêmes maladroitures de gravure, qui ne peuvent tromper lorsqu'on fait la comparaison avec des monnaies analogues authentiques, se retrouvent sur toutes ces monnaies. Le graveur amateur n'a pas réussi à graver dans ses coins des traits en creux d'une profondeur parfaitement égale (ce qui provoque sur les pièces des reliefs inégaux), ni à donner aux lettres un modelé arrondi : les lettres sont uniformément plates, de même que les croix des revers qui ont le plus souvent un aspect écrasé. Les reliefs sont durs et coupants au toucher²⁷. »

Il ne nous appartient pas de confirmer ou de contester ici les qualités d'observations de J. Duplessy ni la pertinence de ses conclusions, mais il convient de souligner que ces mêmes pièces ont, lors de leurs apparitions au début du xx^e siècle, été validées par l'ensemble de la communauté numismatique et en particulier par A. Dieudonné²⁸, conservateur-adjoint puis conservateur au Cabinet des médailles de 1913 à 1937, dont la science en la matière peut difficilement être remise en cause, puis dans un premier temps par son successeur J. Lafaurie, mais également par les grands collectionneurs de l'époque, dont notamment Ch. Prieur.

L'attribution à L. Farigault de certaines monnaies (et par conséquent leur déclassement) s'est faite parfois même sans qu'aucun lien avéré ne soit établi avec lui. Le meilleur exemple est sans doute celui de l'obole de Simon de Montfort frappée à Toulouse. Cette pièce, actuellement unique et pour laquelle nous ne connaissons pas de denier correspondant, a été achetée par le Cabinet des médailles le 8 octobre 1932 au marchand parisien A. Page (figure 4)²⁹. Elle a dans un premier temps l'honneur d'être publiée comme authentique par A. Dieudonné dans la *Revue numismatique* en 1936 avec le qualificatif de « rareté insigne »³⁰ et sera tout autant validée en 1947 par le collectionneur toulousain Georges Pierfitte, spécialiste de ce monnayage³¹.

26. FOUCRAY *et alii* 2018. Nous n'avons trouvé pour ce denier d'Étampes aucun élément pouvant le relier à L. Farigault, contrairement à ceux de Beaugency.

27. DUPLESSY 1981, p. 7.

28. Il suffit de lire les publications faites par A. Dieudonné pour se rendre compte que les arguments avancés pour affirmer l'authenticité des pièces en question sont fondés et que celles-ci possèdent de par leurs types et leurs légendes des éléments historiques ainsi que des caractéristiques de gravure qui leur confèrent une légitimité évidente.

29. BnF, MMA, N7458. Nous avons retrouvé cette obole dans les plateaux de faux du Cabinet des médailles.

30. DIEUDONNÉ 1936, p. 319. Chronologiquement il s'agit de la dernière monnaie signalée par certains auteurs comme étant un « faux Farigault ».

31. PIERFITTE 1947, p. 203.



Figure 4 - Obole de Simon de Montfort pour Toulouse achetée par le Cabinet des médailles à A. Page en octobre 1932 (BnF, MMA N7458 ; agrandissement $\times 1,5$).

Cependant, bien que le nom de L. Farigault n'apparaisse nulle part, nous trouvons cette obole signalée en 2011 dans le *Corpus des monnaies du Languedoc carolingien et féodal et du Roussillon* d'Ali Benaniba et de Jean-Marie Diaz comme étant un faux fabriqué par ses soins : « cette obole... au nom de Simon de Montfort est l'œuvre du faussaire Farigault »³², sans plus de justification ; affirmation reprise au conditionnel par Michel Lhermet en 2013 dans un article sur un denier de Béziers du même Simon de Montfort : « (l'obole) de Toulouse serait peut-être l'œuvre du faussaire Louis Farigault au début du XIX^e siècle (*sic* pour XX^e siècle). Cette dernière fut-elle réellement fabriquée par cet érudit surdoué, créateur d'une émission inédite, ou s'est-il contenté de reproduire une monnaie authentique ?³³ »

La problématique de cette étude se révèle donc multiple et complexe et des éléments de réponses ne peuvent être avancés sans une meilleure connaissance de l'homme qu'a été L. Farigault et des rapports qu'il a pu entretenir avec les acteurs du monde numismatique. L'établissement d'un corpus aussi exhaustif que possible des monnaies qui peuvent être considérées comme potentiellement fausses et ayant été fabriquées par ses soins (ou sur sa commande) est par ailleurs indispensable.

32. BENANIBA, DIAZ 2011, p. 141 (L519). Interrogés sur ce sujet, les auteurs nous renvoient à la RN 1936 : « La source concernant cette obole de Simon de Montfort pour Toulouse se réfère à la Revue numismatique française de 1936 » (mail du 02/02/2016), ce qui est erroné car non seulement cette publication consacre l'authenticité de cette pièce mais de plus le nom de L. Farigault n'y est jamais évoqué, pas même sous la forme d'une allusion (DIEUDONNÉ 1936).

33. D'après la lecture de PIERFITTE 1947 : « Commentaires de M. Dieudonné (éminent numismate) dans les *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France* (1947), tome XXI, p. 203 » (LHERMET 2013 et en particulier note 9). Nous ne trouvons aucun commentaire d'A. Dieudonné dans la publication de G. Pierfitte qui par ailleurs approuve l'authenticité de cette pièce.

Louis Farigaut (1860-1942)

Louis Eugène Farigaut naît à Châtelleraut le 4 novembre 1860 « à une heure et demie du soir³⁴ ». Son père Louis Farigaut, âgé de 43 ans, exerce le métier de charron, et sa mère, Catherine Sauvineau, âgée de 30 ans, est sans profession. Nous ne connaissons rien de son enfance et de son adolescence hormis les lieux de résidence successifs occupés par la cellule familiale à Châtelleraut. En 1861 il habite avec ses parents au 13 place Notre-Dame, en compagnie de Jean Sauvineau, charron-carrossier, et de Marguerite Élise Boucher, sans profession, ses grands-parents maternels, de Rose Dubois, veuve, son arrière-grand-mère maternelle, ainsi qu'un ouvrier charron, âgé de 16 ans, dénommé Jean Menard³⁵. En 1872 la famille Farigaut réside au 8 place Notre-Dame, avec la grand-mère maternelle, signalée devenue veuve³⁶. À ce même numéro de la place Notre-Dame habite également un autre ménage, composé d'Arthur Varaillon, coutelier, de son épouse Marie Adrienne Arnault, et de leur fille Louise, alors âgée de six ans, qui se mariera en 1885 avec L. Farigaut³⁷. En 1876 la famille Farigaut habite toujours la place Notre-Dame mais cette fois au numéro 4, toujours avec la grand-mère maternelle³⁸. L. Farigaut, alors âgé de 16 ans, est noté à cette date sur le registre de recensement de population comme « armurier »³⁹.

Mobilisé en 1879, L. Farigaut s'engage volontairement à Châtelleraut le 4 mars 1880 pour cinq années dans le 107^e régiment d'infanterie (Angoulême) en tant que soldat armurier. Son signalement, contenu dans sa fiche matriculaire, nous apprend qu'il a les cheveux et les sourcils blonds, les yeux bleus, un front ordinaire, un nez moyen, une bouche moyenne, un menton rond, un visage ovale, et qu'il mesure 1,68 m⁴⁰. Sa fiche matriculaire ainsi que son dossier militaire⁴¹ nous permettent de retracer avec précision son parcours militaire.

34. ADV, 9E 79/204, f^o 96.

35. ADV, 8M 3/70.

36. ADV, 8M 3/71.

37. Marie Louise Varaillon, née à Châtelleraut le 7 mai 1866 (ADV 9E 79/222, f^{os} 49v^o-50r^o).

38. ADV, 8M 3/72. À ce même numéro réside également la famille Varaillon.

39. L. Farigaut n'a vraisemblablement pas fait son apprentissage à la manufacture d'armes de Châtelleraut. Des recherches effectuées dans les archives de cette entreprise n'ont pas révélé la présence de son nom.

40. ADV, registre matricule Châtelleraut 1880, n^o 104.

41. SHD, GR 6 Yf 14051. Nous n'avons pu consulter au SHD qu'une partie de son dossier militaire, contenant principalement dix feuilles de notation de l'Inspection générale pour la période 1891-1900 suite à son affectation au 29^e régiment de dragons basé à Provins. Son dossier de pension de retraite, composé de sept documents, retiré de son dossier militaire le 7 octobre 1924 par le 3^e bureau au Ministère des pensions, Direction de la liquidation, n'a pu être retrouvé.

(1) Lorsque le chef armurier aura été proposé pour l'avancement à l'inspection précédente et que cette proposition ne sera pas reproduite, l'inspecteur général devra en faire connaître les motifs.
 (2) Proposition laissée à l'appréciation de l'inspecteur général.

NOTE du Chef armurier et, s'il y a lieu, proposition le concernant.

Farigault Louis Eugène

Nom et prénoms: *Farigault Louis Eugène*
 Né le *9 novembre 1836*, à *Chateaubault*, département de la *Pierre*
 Chef armurier de *1^e* classe, le *14 Mars* *1893*.

DÉTAIL COMPLET DES SERVICES, CAMPAGNES ET BLESSURES.		DÉCORATIONS.	
[Texte des services et campagnes]		Médaille militaire, le <i>18</i> Chevalier de la Légion d'honneur, le <i>18</i>	
[Texte des blessures]		Marié avec M ^{lle} <i>Marié Louise d'Arrollen</i> le <i>7 Janvier</i> <i>1861</i>	
[Texte des autres détails]		Nombre d'enfants : masculins : <i>—</i> ; féminins : <i>—</i>	

OBJETS SUR LESQUELS DOIVENT PORTER LES NOTES.	AVIS			
	DU CAPITAINE d'artillerie.	du CHEF DE CORPS.	de L'INSPECTEUR GÉNÉRAL (1)	
Physique, constitution, santé.....	<i>Bien</i> <i>bonne</i>	<i>Bien</i> <i>bonne</i>		
Tenue extérieure.....	<i>très</i> <i>bonne</i>	<i>très</i> <i>bonne</i>		
Conduite, moralité.....		<i>est</i> <i>bonne</i>		
Caractère.....		<i>bon</i> <i>et</i> <i>ferme</i>		
Intelligence, aptitude.....	<i>Intelligent</i> <i>et</i> <i>capable</i>	<i>très</i> <i>bonne</i>		<i>très</i> <i>bon</i>
Zèle, assiduité dans son service.....	<i>très</i> <i>dévoué</i> <i>et</i> <i>zélé</i>	<i>très</i> <i>zélé</i>		<i>très</i> <i>zélé</i>
Instruction.	Écriture.....	<i>bonne</i>		
	Orthographe.....	<i>bonne</i>		
	Calcul.....	<i>bonne</i>		
	Dessin de différents genres	<i>bonne</i>		
Proposition, s'il y a lieu, pour l'emploi de chef armurier de 1 ^{re} classe, ou pour celui de contrôleur d'armes...		<i>Proposition de chef armurier de 1^{re} classe, ou pour celui de contrôleur d'armes.</i>		
Proposition (2), s'il y a lieu, pour passer dans un corps dont l'abonnement est plus élevé.....				

A *Orvignin*, le *10 Janvier* *1893*.

Le Général de brigade,
G. de Joly
Le Chef de corps,
Teichler

L'Inspecteur général,
G. Lafosse

Figure 5 - État annuel de l'Inspection générale relatif à L. Farigault, 1895 (SHD, GR 6 YF 14051).

Nommé caporal armurier le 1^{er} octobre 1880, acteur lors de la campagne de Tunisie du 24 octobre 1882 au 10 septembre 1883, L. Farigault rejoint le 12^e escadron du train des équipages militaires (Limoges) le 5 juillet 1884, avec le grade de brigadier ouvrier armurier. Il se réengage pour deux années le 28 août 1884 et à nouveau pour deux années le 28 février 1887. Nommé le 3 juin 1887 chef armurier de 2^e classe au 19^e bataillon de chasseurs à pied (Troyes), il passe avec ce grade au 27^e régiment d'artillerie (Douai) le 7 août 1888, et il s'enrôle à nouveau le 19 octobre 1888 pour cinq années à la sous-intendance de Douai. Il incorpore le 25 septembre 1890 le 29^e régiment de dragons (Provins) et est nommé chef armurier de 1^{re} classe le 14 mars 1893. Le 9 juillet 1895, il obtient comme décoration militaire la médaille coloniale avec l'agrafe Tunisie (décret du 12 juillet 1895).

L. Farigault est admis par décret du 21 juillet 1900 à toucher une pension de retraite de sous-officier d'un montant annuel de 900 francs⁴². Il est rayé des contrôles du corps le 10 août 1900, effectue une période d'exercice au 69^e régiment territorial d'infanterie du 21 au 31 octobre 1903, et est définitivement libéré de ses obligations militaires le 21 juillet 1905. Il est cité à trois reprises au *Journal militaire officiel* suite à la visite de l'armement en 1886, en 1892 et en 1894 pour le zèle avec lequel il a rempli ses fonctions et pour « l'excellente tenue des armes du corps dont il a l'entretien ». Nous avons retrouvé dans son dossier militaire dix feuilles de notation le concernant, couvrant la période 1891-1900, date de son passage au 29^e régiment de dragons. Les avis annuels du capitaine d'artillerie du corps ainsi que ceux de son chef de corps nous permettent de mieux le connaître à la fin de sa carrière militaire.

L. Farigault y est décrit comme ayant une santé fragile. Proposé depuis 1897 comme contrôleur de 3^e classe, l'avis de ses supérieurs nous révèle qu'il a une « santé délicate (qui) ne lui permettra pas de mener à bien ces fonctions ». Sa tenue extérieure est jugée très correcte, tout comme sa conduite et sa moralité, qualifiée en 1900 de « parfaite ». Il est considéré par ses supérieurs comme quelqu'un de « sérieux et discipliné » et comme un « chef armurier des plus modestes et des plus méritants », avec de surcroît un caractère « excellent », « doux et facile ». L. Farigault apparaît comme très intelligent et très compétent dans les fonctions qu'il exerce avec un grand zèle et une grande conscience. Son niveau d'instruction est estimé bon, tant en écriture, qu'en orthographe ou en calcul et ses connaissances sont évaluées comme « plus que suffisantes pour les nécessités de sa profession ». Sur l'ensemble de sa carrière militaire, il recevra 34 jours de punition (12 jours de consignes de quartier et 22 jours de salle de police, représentant seulement 8 écarts de conduite en vingt années de service).

42. SHD, 6 Yf et GR 6 Yf 14051.

Le 5 janvier 1885, L. Farigault, alors brigadier armurier au 12^e escadron du train des équipages militaires, épouse à Châtellerault Marie Louise Varaillon, sans profession⁴³. Les nouveaux époux sont à cette époque séparés de corps, L. Farigault étant caserné à Limoges et son épouse habitant chez ses parents, à Châtellerault, rue Sainte-Catherine. En 1901 on les retrouve réunis⁴⁴, au 16 rue Tabary à Châtellerault⁴⁵, et de 1906 jusqu'en 1912 au 26 rue de Villevert⁴⁶. Au cours de l'année 1912, le couple emménage au 7 rue Saint Louis, dans une maison dont ils sont devenus propriétaires depuis le 7 septembre 1911 pour la somme de 8 000 francs réglée comptant⁴⁷. Le 9 avril 1914, ils font l'acquisition d'un petit jardin attenant à l'intérieur de la maison, achat « à un prix payé comptant »⁴⁸.

Devenu veuf le 8 avril 1941⁴⁹, sans descendance, L. Farigault effectue le 14 mai devant notaire une évaluation financière de sa maison qui lui appartient désormais en totalité pour une valeur déclarée de 45 000 francs⁵⁰. D'après cette estimation, le bien se compose de trois étages et d'un grenier, avec « au rez-de-chaussée : corridor, salon, cuisine et deux chambres ; petite cour cimentée avec servitudes et water-closets ; au premier étage : trois chambres ; au second étage : deux pièces ; grenier sur le tout ; petit jardin attenant à ladite maison »⁵¹. Le 28 mai il cède par convention la nue-propriété de cette maison du 7 rue Saint Louis et la nue-propriété de ses valeurs de Bourse d'une valeur de 18 879,20 francs à sa gouvernante, Marie Sarrazin (1885-1973), qui s'engage en contrepartie à le « nourrir, chauffer, éclairer, vêtir, blanchir, entretenir, soigner, tant en santé qu'en maladie, d'une façon irréprochable »⁵². L'habitation est

43. ADV, 9E 79/281, f^{os} 1^{ro}-2^{ro}. Contrat de mariage, 2 janvier 1885 (ADV 4 E-18-773, étude de maître Caillard, notaire à Châtellerault).

44. L. Farigault est retraité depuis le 21 juillet 1900.

45. ADV, 8M 3/77.

46. ADV, 8M 3/78, p. 131^{vo} et 79 J 4.

47. Étude de maître Planchon, notaire à Châtellerault (enregistré à Châtellerault le 12 septembre 1911, bureau des hypothèques, vol. 1331, n^o 36). Cette maison se situe actuellement au n^o 11 de la rue Saint Louis.

48. Étude de maître Dubois, notaire à Châtellerault (enregistré à Châtellerault le 27 avril 1914, bureau des hypothèques, vol. 1370, n^o 69).

49. Mairie de Châtellerault, État-civil, registre des décès, 1941.

50. « Madame Marie-Louise Varaillon, décédée (...), épouse en premières noces de monsieur Louis Eugène Farigault, n'a laissé aucun ascendant, aucun descendant légitime ou naturel, ni aucun enfant adoptif (...); monsieur Farigault déclare que l'immeuble sus désigné est d'une valeur de quarante-cinq mille francs (...); l'immeuble ci-dessus désigné appartient maintenant à monsieur Farigault, sus nommé, en sa qualité de donataire de sa défunte épouse (...). » Étude de maître Raymond, notaire à Châtellerault (enregistré à Châtellerault le 29 mai 1941, bureau des hypothèques, vol. 1993, n^o 67).

51. *Idem*.

52. Étude de maître Raymond, notaire à Châtellerault (enregistré à Châtellerault le 21 juillet 1941, bureau des hypothèques de Châtellerault, vol. 1996, n^o 45). L. Farigault conservant l'usufruit de ses biens immobiliers et mobiliers jusqu'à son décès.

alors décrite comme comprenant « au rez-de-chaussée une cuisine, un salon, un bureau et débarras ; au premier étage : une grande chambre, une petite chambre, un cabinet et water-closets ; au second étage : mansarde et grenier ; jardin et water-closets, cave sous-partie de la maison »⁵³. Une dernière convention entre les deux parties, en date du 26 août 1941, précise que cette vente de la nue-propriété comprend « tous meubles meublants et objets mobiliers (...), y compris le linge de maison, les garnitures de cheminée, la vaisselle, la verrerie, les couverts de table, timbales, les tableaux, gravures, cadres, objets de porcelaine et faïence suspendus ou non aux murs, un grand baromètre cadre or, tous les outils de monsieur Farigault, etc. », ce dernier conservant la propriété exclusive des « panoplies, armes et armures de toute nature, les effets, linge et bijoux personnels, les photographies et portraits de famille et les denrées et bien entendu les espèces et valeurs mobilières⁵⁴. »

L. Farigault décède à son domicile le 17 mars 1942⁵⁵ et sera inhumé dans le caveau familial au cimetière Saint-Jacques de Châtellerault⁵⁶. Son avis de décès, publié le lendemain dans l'*Avenir de la Vienne et de l'Ouest* tient sur une simple ligne : « Louis Farigault, retraité, 80 ans (sic), 7 rue Saint-Louis ». Par testament en date du 20 juin 1941, exécuté les 4 et 10 avril 1942, L. Farigault institue pour son légataire universel Marcel Ernest Bisch⁵⁷, son cousin germain et plus proche parent, qui reçoit « toute propriété des biens » qui composent la succession et quatre obligations de la ville de Paris (emprunt municipal 1875) d'une valeur déclarée de 6 996 francs ; enfin, cinq obligations du Crédit Foncier (emprunt 1891) d'une valeur déclarée de 1 800 francs sont données à chacun des deux enfants de sa gouvernante⁵⁸.

53. *Idem*. Pour la perception des droits d'enregistrement la valeur déclarée de la nue-propriété de la maison est de 36 000 francs et celle de la nue-propriété des valeurs de Bourse est de 15 103,40 francs.

54. Étude de maître Raymond, notaire à Châtellerault (enregistré à Châtellerault le 2 septembre 1941, actes civils vol. 660B, f° 76 case 465).

55. Mairie de Châtellerault, État-civil, année 1942, n° 121. D'après les documents contenus dans le dossier du testament de L. Farigault nous sommes assuré qu'il n'a pas été dressé d'inventaire après-décès (Étude de maître Lesourd, notaire à Châtellerault).

56. Carré ouest 3, concession perpétuelle n° 842 de deux mètres carrés, concédée le 20 janvier 1881 à la famille Farigault-Sauvineau, à l'endroit où repose son beau-père Jean Sauvinaeu depuis le 3 août 1866 (Mairie de Châtellerault, Concessions funéraires, n° 725 du répertoire).

57. Marcel Ernest Bisch (14/08/1862-15/01/1945), officier d'administration, contrôleur d'armes de 2^e classe, nommé chevalier de la Légion d'honneur par décret du 12 juillet 1911 (<http://www.culture.gouv.fr/documentation/leonore/recherche.htm>). Marcel Ernest Bisch aura un fils, Gabriel Marcel, né le 29 novembre 1902, qui décèdera célibataire, sans enfant, le 25 octobre 1930.

58. Étude de maître Lesourd, notaire à Châtellerault.

Les occupations de L. Farigault de 1900 à 1942, de sa mise à la retraite jusqu'à son décès, comportent encore bien des inconnues et des recherches poussées aux Archives départementales de la Vienne, aux Archives municipales de Châtellerauld et au musée d'histoire, d'art et d'ethnologie de cette ville (musée Sully) permettraient peut-être de mieux les connaître. Son investissement pour le développement du musée de Châtellerauld est certain. Il est notamment cité le 13 juillet 1905 au côté du grand coutelier français Camille Pagé⁵⁹, lorsqu'ils deviennent tous deux membres de la Commission de cet établissement⁶⁰ :

« Monsieur le président souhaite la bienvenue à M^r Camille Pagé et regrette que M^r Farigault soit souffrant, il eut été heureux de lui souhaiter également la bienvenue. Messieurs Pagé et Farigault se sont depuis longtemps intéressés au Musée qui s'est enrichi de leurs dons, leur concours ne peut qu'être précieux à la Commission⁶¹. »

Nos recherches ont par ailleurs permis de retrouver quelques objets personnels de L. Farigault : des couteaux de qualité, au manche en nacre, dont nous avons identifié deux exemplaires portant des esquisses de monogrammes LF ornementé (figure 6), sans pour autant qu'il soit attesté qu'il fasse commerce de cette fabrication⁶², quelques outils également aux manches en nacre et portant son monogramme (figure 7), un exemplaire du premier volume du *Catalogue des monnaies françaises* d'Adolphe Dieudonné, dédié par l'auteur (figure 8), une marotte donnée par la famille Farigault au musée Sully le 27 février 1912 (figure 9)⁶³.

De toute évidence, L. Farigault est une personne relativement aisée et les biens qu'il possède correspondent difficilement à ceux d'un homme touchant uniquement une retraite annuelle de 900 francs. L'habitation du 7 rue Saint Louis se trouve dans un quartier bourgeois du centre de Châtellerauld et peut être considérée à l'époque comme une grande maison confortable (chauffage

59. Camille Pagé (1844-1917), patron de la coutellerie de Domine (Naintré, Vienne), est reconnu comme l'un des maîtres de la coutellerie et est l'auteur de l'ouvrage de référence en 6 volumes sur le sujet : *La coutellerie depuis l'origine jusqu'à nos jours*, Châtellerauld, 1896-1904. Voir EXPOSITION 2012.

60. « Les membres de la commission sont des personnalités locales, amateurs éclairés, artistes locaux, collectionneurs, donateurs (...). Sa mission est de gérer le fonctionnement du musée (budget, expositions, tarifs, acquisitions » (EXPOSITION 2012).

61. Absence de réunions ou de comptes rendus entre 1909 et 1920 et entre 1922 et 1941. L. Farigault a été membre de la Commission jusqu'à son décès : il est excusé à la dernière réunion qui se tiendra le 22 juillet 1941 (Musée Sully, 2R1p).

62. L. Farigault ne figure d'après nos recherches ni au registre du commerce ni sur les registres des couteliers de Châtellerauld.

63. Musée Sully, inv. 13733 (<http://www.alienor.org/collections-des-musees/fiche-objet-96698-marotte>). D'après des recherches menées par Pascal Borderieux, responsable du service Archives-documentation de la Communauté d'Agglomération du Pays Châtellerauldais, cet objet est le seul qui ait été donné par la famille Farigault à cette institution.



Figure 6 - Couteaux fabriqués par L. Farigault portant des esquisses de monogrammes (Arch. privées).



Figure 7 - Outils fabriqués par Louis Farigault portant son monogramme (Arch. privées).

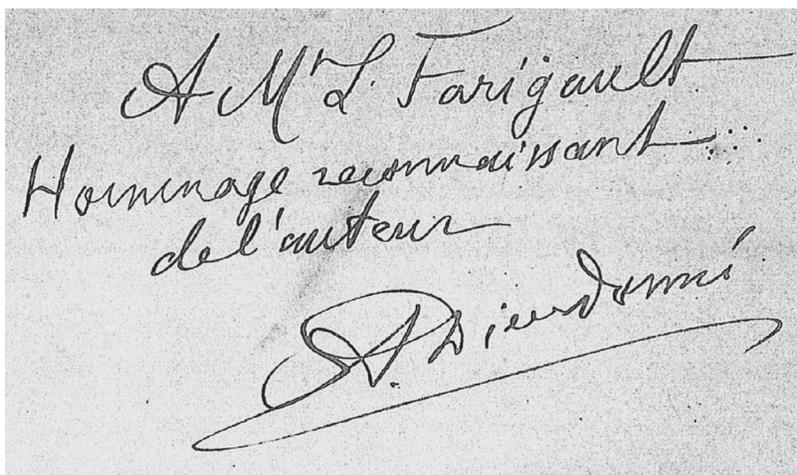


Figure 8 - Dédicace d'A. Dieudonné portée sur l'exemplaire du tome I du *Catalogue des monnaies françaises* ayant appartenu à L. Farigault (Arch. privées).



Figure 9 - Marotte donnée par la famille Farigault au musée Sully le 27 février 1912 (Musée Sully, Châtelleraut, inv. 13733).

central, toilettes). Les quatre témoins testamentaires qu'il a désignés en 1941 font partie de la bourgeoisie commerçante de Châtellerauld : un imprimeur, deux libraires, un négociant (épiciers réputés)⁶⁴. L. Farigault fait donc visiblement partie, de par son aisance financière et son implication dans le développement culturel de sa ville, des notables de Châtellerauld et le commerce de monnaies lui a de toute évidence procuré une source de revenus conséquente et par conséquent un niveau de vie confortable.

Car L. Farigault est avant tout un collectionneur. Faussaire peut-être, mais collectionneur assurément, adepte d'échanges, parfois faisant des dons⁶⁵, mais surtout vendant beaucoup : probablement plus de 60 monnaies à Ch. Prieur, huit au Cabinet des médailles, deux au collectionneur lyonnais Claudius Côte, une à la maison Schulman d'Amsterdam. Nous ne connaissons les prix de vente que pour les monnaies qui ont fait l'objet d'une transaction financière avec le Cabinet des médailles et avec Cl. Côte, mais cela suffit pour avoir une idée de la manne financière qu'a pu lui apporter ce commerce (tableau 1)⁶⁶.

Cabinet des médailles	Denier de Robert II. Paris, 2 ^e type	1915	650 f.
Cabinet des médailles	Denier d'Hugues le Grand, Beaugency	1916	700 f.
Cabinet des médailles	Denier de Charles le Chauve, Provins	1919	220 f.
Cabinet des médailles	Denier d'André de Chauvigny, Chauvigny	1919	550 f.
Cabinet des médailles	Denier d'Hugues Capet. Paris, 3 ^e type	1921	1 000 f.
Cabinet des médailles	Obole d'Hugues Capet. Paris, 1 ^{er} type	1922	800 f.
Cabinet des médailles	Obole d'Hugues Capet. Paris, 2 ^e type	1922	800 f.
Cl. Côte	Denier d'Hugues Capet. Paris, 2 ^e type	1922	1 200 f.
Cl. Côte	Denier de Robert II. Paris, 1 ^{er} type	1922	300 f.
Cabinet des médailles	Médaille d'Antinoüs, Corinthe (Achaïe)	1924	1000 f.
			7 220 f.

Tableau 1 - Prix de vente de monnaies de la collection L. Farigault au Cabinet des médailles et à Cl. Côte

64. Antony Reuillon, imprimeur, René Leclerc, libraire, Pierre Rabeau, libraire, Michel Humbert, négociant (Étude de maître Lesourd, notaire à Châtellerauld).

65. Nous ne connaissons que ceux dont a bénéficié le Cabinet des médailles dont la collection s'est enrichie de quatre monnaies données par L. Farigault (BnF, MMA ,Y2323, Y4362, Y5896 et Y5897).

66. Malheureusement nous ne disposons d'aucun élément d'ordre financier concernant les nombreuses monnaies vendues par L. Farigault à Ch. Prieur.

Celui-ci a très vraisemblablement débuté en 1913, date à laquelle apparaît sur le marché numismatique un denier d'Hugues Capet du 2^e type provenant de sa « collection⁶⁷ », et poursuivi jusqu'en 1937, quand le nom de L. Farigault apparaît pour la dernière fois dans l'*Annuaire de la curiosité, des beaux-arts et de la bibliophilie* sous la rubrique « FARIGAULT, 7, rue Saint-Louis. Monnaies et médailles⁶⁸ ». Nous pouvons avoir un aperçu des monnaies qui ont transité par son médaillier à partir des échanges qu'il a effectués avec le collectionneur bordelais O. Miller entre 1915 et 1926 ; sa collection se révèle très éclectique (tableau 2).

1915	« Un denier de Pépin II frappé à Toulouse. Un écu d'or de François I ^{er} . Un teston du même. Deux testons de Henri II. Un denier de Charles le Chauve pour Paris. Un denier de Charles le Chauve pour Quentovic. Un noble à la rose en or d'Edouard III. Louis XIV : un écu du Parlement aux 8 L. Louis XV : un quart d'écu aux 8 L. Louis XV : un autre quart d'écu ».
février-avril 1916	Un grand nombre de monnaies grecques, romaines, byzantines, royales et féodales françaises parmi lesquelles un denier en or de Grimoald, prince de Bénévent, et un denier de Charles le Chauve de « Court-Sessein ». Le premier volume broché d'A. Blanchet intitulé <i>Monnaies frappées en Gaule</i> .
avril 1916	Huit monnaies gauloises. Quatre monnaies royales françaises. Treize monnaies impériales romaines.
juillet 1923	« 1 agnel d'or de Philippe IV. 1 agnel d'or de Philippe V. 1 royal d'or de Charles IV. 52 pièces diverses d'argent ou de billon ».
mars 1924	« 1 agnel d'or de Louis X FDC, 1 royal d'or de Charles IV FDC ».
mai 1925	« 1 Antonin le Pieux en or, 1 tétradrachme de Tyr, 1 tétradrachme de Néapolis, 1 tétradrachme de Velia, 1 drachme de Hytiea, 1 tétradrachme de Dyrrachium, 1 bronze de Hiéron de Syracuse, 1 consulaire Muniera et 2 autres deniers ».
juin 1926	« Edouard IV : noble à la rose. Florin d'Aragon. Jean le Bon : grand blanc aux lys. François I ^{er} : teston du Dauphiné. Henri IV : demi-franc, Limoges. Charles X : médaille moderne (refrappe). Louis XV : écu vertugadin (Lille). Louis XV : écu blanc (Saint-Lô) ».
décembre 1926	« Trajan : denier. En billon : deniers de J. Domna, Estruscille, Philippe père, Alexandre Sévère, Geta, Gordien III. Louis XI : blanc au soleil ».

Tableau 2 - Monnaies de la collection O. Miller reçues par voie d'échanges avec L. Farigault.

Monnaies grecques, romaines, byzantines, gauloises, mérovingiennes, royales et féodales françaises : la collection rassemblée par L. Farigault est de toute évidence très diverse et n'est pas restreinte à un domaine ou à une période en particulier. Celle-ci, bien que variée, est d'une certaine qualité, à tel point

67. Exemplaire vendu par L. Farigault à la maison Schulman d'Amsterdam puis acheté par le Cabinet des médailles en 1914 (BnF, MMA, N4280). Cette pièce peut être considérée comme étant la première des monnaies mise sur le marché numismatique par L. Farigault.

68. L. Farigault est répertorié annuellement dans cet *Annuaire* de 1927 à 1937. Nos recherches pour retrouver la collection de L. Farigault ou son éventuelle vente sont demeurées vaines.

qu'un grand collectionneur comme Ch. Prieur se désole en 1924 de n'avoir pu encore acquérir certains exemplaires de monnaies françaises royales en or qui manquent à son propre médaillier :

« Malheureusement je n'ai pu arriver à l'abandon des quelques pièces d'or qu'il possède [Farigault]. Il m'a toutefois promis de ne pas s'en défaire sans me le dire. Parmi ces pièces d'or de Louis X à Charles V figurent plusieurs exemplaires d'émissions ou d'ateliers qui ne figurent pas dans ma collection et qui, dans un temps plus ou moins éloigné, pourront servir de documents⁶⁹. »

Louis Farigault, le Cabinet des médailles⁷⁰ et A. Dieudonné⁷¹

Le premier contact entre L. Farigault et le Cabinet des médailles se fait de manière indirecte, à l'occasion de l'achat par cette institution le 16 mars 1914 à la maison Schulman d'Amsterdam d'un denier inédit d'Hugues Capet pour Paris du 2^e type (figure 10)⁷², connu auparavant uniquement par un dessin de Leblanc (figure 11)⁷³. Cette pièce, acquise pour la somme de 500 francs, est présentée par A. Dieudonné lors de la séance de la SFN du 4 avril 1914 qui signale qu'un autre exemplaire « est à présent entre les mains de M^{me} Serrure⁷⁴ ». Le lien avec L. Farigault n'est établi qu'en avril 1915 lorsque celui-ci indique à A. Dieudonné qu'il est le vendeur de ces deux pièces : « j'ai tout lieu de penser que celui qui a été acheté par le Cabinet est un des deux exemplaires que j'ai vendus l'année dernière⁷⁵ ».



Figure 10 - Denier d'Hugues Capet, Paris, 2^e type, acheté par le Cabinet des médailles à la maison Schulman en mars 1914 (BnF, MMA N4280).

69. Lettre 64. Ch. Prieur à A. Dieudonné, 14 juillet 1924.

70. Les archives du Cabinet des médailles conservent cinquante-sept lettres adressées par L. Farigault à A. Dieudonné entre 1915 et 1924 ainsi que deux minutes de réponse de ce dernier (voir inventaire analytique : www.archivesmonetaires.org/farigault/correspondance.htm).

71. Adolphe Dieudonné (1868-1945), archiviste-paléographe, stagiaire au Cabinet des médailles (1896), conservateur-adjoint (1913) puis conservateur (1924). Auteur notamment de deux des quatre volumes du *Manuel de numismatique française* ainsi que deux volumes du *Catalogue de la série royale pour les monnaies d'Hugues Capet à Louis XII*. Voir sa notice nécrologique dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1946, p. 428-430.

72. BnF, MMA, N4280.

73. LEBLANC 1690, pl. p. 156, n° 2, repris par HOFFMANN 1878, p. 2 n° 5, pl. I n° 6.

74. DIEUDONNÉ 1914.

75. Lettre 9, 19 avril 1915.

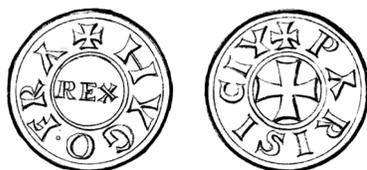


Figure 11 - Denier d'Hugues Capet, Paris, 2^e type d'après LEBLANC 1690, p. 156, pl., n° 2.

Lors de la publication du denier acquis par le Cabinet des médailles dans la RN 1914, A. Dieudonné, après avoir justifié l'existence de cette pièce dans la numismatique royale française et allant jusqu'à la placer d'après son style dans les dernières années du règne d'Hugues Capet, conclut :

« L'authenticité de notre exemplaire nous a paru incontestable. Sa frappe négligée ne prévenait pas en sa faveur, mais un examen approfondi avait levé tous nos doutes, lorsqu'apparut sur le marché un autre exemplaire, de coin différent, qui a le flan déchiqueté et une frappe tout à fait franche⁷⁶. Renseignement pris, les deux exemplaires proviennent de la même source : ils ont été trouvés il y a dix-huit ans, avec des monnaies de Champagne et de Beauvais, et ils sont restés depuis ce temps entre les mains d'un collectionneur qui en conserve deux autres dans son médaillier »⁷⁷.

Lors de l'écriture de son article, A. Dieudonné ne connaissait pas encore L. Farigault ; les indications sur l'origine de ces deux pièces proviennent certainement de M^{me} Serrure qui a très vraisemblablement montré son exemplaire pour comparaison. Rien ne pouvait indiquer à A. Dieudonné que la pièce acquise par le Cabinet des médailles puisse être un faux : ce denier a été signalé et dessiné par Leblanc, il s'insère parfaitement dans la numismatique d'Hugues Capet, il provient d'un trésor et surtout il existe un autre exemplaire de coin différent, élément qui a certainement levé d'éventuels doutes.

C'est par une lettre du 3 février 1915 que L. Farigault entre pour la première fois en contact direct avec le Cabinet des médailles (figures 12-13). Dans ce courrier, il interroge A. Dieudonné sur la rareté d'un denier de Robert II « duquel je ne puis me faire d'opinion, ne le trouvant pas sur les catalogues que je possède », ainsi que sur sa valeur, « au cas où je voudrais m'en défaire ou l'échanger contre d'autres monnaies⁷⁸ ». Il est aisé, grâce au frottis joint, d'y reconnaître un denier de Robert II pour Paris à l'alpha et à l'oméga, pièce inédite connue uniquement par un dessin de Leblanc⁷⁹.

76. Il s'agit de l'exemplaire acquis par la maison Serrure. Nous avons tout lieu de penser que cette pièce est celle qui figure dans la vente de la collection Bordeaux, n° 466 (BORDEAUX 1926).

77. DIEUDONNÉ 1914, p. 184.

78. Lettre 2, 3 février 1915.

79. LEBLANC 1690, pl. p. 156, n° 4, repris par HOFFMANN 1878, p. 3 et pl. II, n° 3.

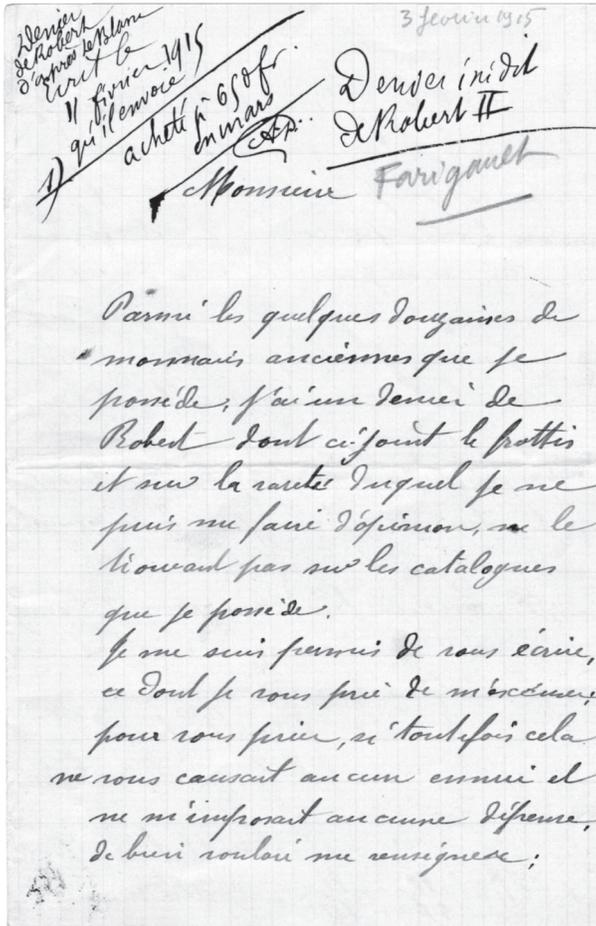


Figure 12 - Première lettre de L. Farigault adressée au Cabinet des médailles, 3 février 1915 (BnF, MMA).

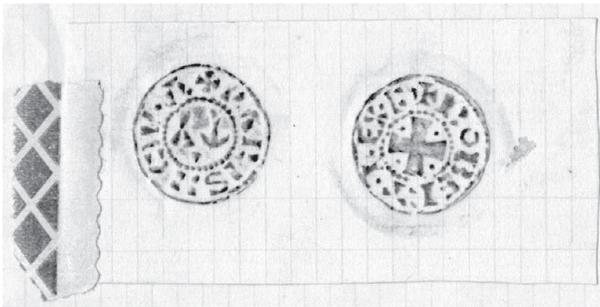


Figure 13 - Frottis du denier de Robert II accompagnant la première lettre de L. Farigault (BnF, MMA).

pour la somme de 500 francs. L. Farigault, pensant certainement qu'A. Dieudonné lui parle d'un denier d'Hugues Capet portant le titre de duc et ne sachant pas que le denier qu'il a vendu à Schulmann est rentré dans les collections du Cabinet des médailles, va alors proposer un autre exemplaire de cette pièce qu'il a en sa possession⁸⁵.

On imagine sans peine la surprise d'A. Dieudonné devant l'existence d'un troisième exemplaire de ce denier qui n'était connu encore récemment que par un dessin de Leblanc. Interrogé sur le sujet, L. Farigault reconnaît le 19 avril 1915 que celui qui a été acheté par le Cabinet des médailles est l'un des deux exemplaires qu'il a vendus l'année précédente « et qui sont moins beaux que le troisième et dernier dont je puisse me défaire. J'ai l'intention d'en faire l'échange de préférence, lorsque j'aurai trouvé un amateur que cela intéressera⁸⁶ ». Le 5 mai L. Farigault précise à A. Dieudonné que le denier de Robert II acquis par le Cabinet des médailles est le seul qu'il a vendu et qu'il « peut être considéré comme l'un des trois plus beaux du même type qui me restent⁸⁷ » ! Le 27 mai, il ajoute qu'il a vendu un denier d'Hugues Capet pour Paris du 2^e type à Amsterdam (Schulman) et un autre à Paris (certainement à M^{me} Serrure)⁸⁸. Sur l'origine de ces pièces, qui feraient le bonheur de tout grand collectionneur de monnaies royales françaises, L. Farigault donne des informations de provenance suffisamment vagues pour ne pas pouvoir être vérifiées mais qui suffiront à faire taire d'éventuels doutes :

« Je crains de vous donner des renseignements peu exacts étant donné que je n'ai pris aucune note et que mon souvenir seul peut n'être pas très fidèle, mais la raison majeure est celle-ci : ancien militaire, ayant fait pas mal de garnisons, sans parler de l'Afrique, j'ai ramassé partout où je suis passé les monnaies que j'ai pu me procurer, j'ai toujours détruit les plus mal conservées et je mettais les autres de côté dans des sacs à plomb sans examiner ni les unes ni les autres et, par conséquent, je ne savais pas ce que je gardais, j'ai commencé à m'en occuper qu'en 1900, époque à laquelle j'ai pris ma retraite (...) C'est peut-être à Troyes de 1886 à 1888, mais je crois plus sûrement à Provins de 1893 à 1900 que des amis m'ont donné ou que j'ai dû acquérir cette trouvaille parmi les cinq ou six lots que j'ai pu acheter à différentes époques, sans pouvoir vous dire leur composition ni le nombre des pièces détruites ou conservées⁸⁹. »

85. « Vous me parlez d'un denier de Hugues Capet acquis par le Cabinet des médailles et plus précieux que celui de Robert. Je joins à ma lettre un frottis d'un Hugues Capet que je possède, ce denier est d'une aussi bonne conservation que le Robert que je vous ai envoyé ; dois-je en conclure qu'il a plus de valeur ? Soyez donc assez bon pour me guider de votre avis à ce sujet » (Lettre 7, 1^{er} mars 1915).

86. Lettre 9, 19 avril 1915. L'amateur en question sera O. Miller qui fera l'acquisition de cette pièce en juillet 1923 (SAB, 2^e livre d'achats O. Miller).

87. Lettre 10, 5 mai 1915.

88. Lettre 11, 27 mai 1915.

89. Lettre 11, 27 mai 1915.

Le 25 août 1916, L. Farigault effectue en compagnie de son épouse le voyage de Châtellerault à Paris et rend visite à A. Dieudonné au Cabinet des médailles ; il y consulte notamment les plateaux des monnaies des premiers Capétiens dans lesquels sont désormais rangées deux de ses monnaies⁹⁰. Lors de cette visite, il en profite pour laisser à A. Dieudonné un « énigmatique denier de Baugency (*sic*) », qu'il possède en deux exemplaires (!)⁹¹. Cette pièce, qui s'avère être un denier d'Hugues le Grand frappé à Baugency, est le second exemplaire connu d'une monnaie portant le nom du père d'Hugues Capet sous la forme *Hugo Magnus*⁹². Le plus beau des deux deniers que possède L. Farigault est, après quelques négociations, acheté par le Cabinet des médailles le 23 novembre 1916 pour la somme de 700 francs⁹³.

Le 11 janvier 1917 L. Farigault demande à A. Dieudonné si un denier de Charles le Chauve pour Provins est rare, ne l'ayant pas trouvé dans son ouvrage sur les monnaies carolingiennes⁹⁴. Cette pièce sera envoyée au Cabinet des médailles le 25 avril avec plus d'une vingtaine de monnaies pour lesquelles L. Farigault demande les identifications ; dans ce lot figure un denier d'André de Chauvigny portant le nom de l'atelier de Chauvigny à la place de celui de Brosse ou d'Huriel (figure 15)⁹⁵. Ces deux pièces seront acquises par le Cabinet des médailles le 3 février 1919 pour la somme de 770 francs.



Figure 15 - Denier de Chauvigny acheté par le Cabinet des médailles à L. Farigault en février 1919 (BnF, MMA, N4830).

90. BnF, MMA. Registre des visites, 1887-1927 (BnF, MMA, RES. ms. 00001 PAR-BN 8°).
91. « Quand (*sic*) à l'énigmatique denier de Baugency que je vous ai laissé, vous serez bien aimable de me dire ce qu'il en est lorsque vous l'aurez déchiffré » (Lettre 16, 24 septembre 1915) ; « Cette pièce n'est pas unique dans ma collection, j'en possède une qui, tout en étant à fleur de coin et de flan légèrement plus grand, n'est pas plus facile pour moi à déchiffrer que celle que vous avez en ce moment » (Lettre 18, 27 octobre 1915).
92. Cette pièce a fait l'objet à l'époque d'une courte notice par A. Dieudonné dans la *RN* de 1920 (DIEUDONNÉ 1920). Voir DUPLESSY 1981. Le 6 juin 1914 est présenté sommairement par Julien Bailhache un premier exemplaire d'un denier portant la titulature HVGGO MAGNVS, pour Étampes (BAILHACHE 1914). Voir FOUCRAY *et alii* 2018.
93. BnF, MMA, N4730 : « deuxième exemple de l'épithète *magnus* appliquée au père du premier roi de France, le premier à Baugency et le premier au Cabinet ». Voir lettres 17 à 22, du 23 octobre au 22 novembre 1916. Le second exemplaire fera l'objet d'un échange entre L. Farigault et O. Miller en juillet 1923 (SAB, 3^e livre d'achats O. Miller).
94. Lettre 26, 11 janvier 1917.
95. Pièce dont L. Farigault possède un autre exemplaire « avec quelques différences dans les détails » (Lettre 31, 30 juin 1917).

En 1919, L. Farigault va proposer à la sagacité d'A. Dieudonné une monnaie totalement inconnue. Et quelle monnaie ! Un denier de Paris au monogramme d'Hugues Capet portant le titre de REX, monument inédit, signalé dans aucun ouvrage, et que l'on peut considérer comme étant la première pièce de la numismatique royale française. C'est ainsi que, par un courrier du 6 mai 1919, L. Farigault demande à A. Dieudonné l'identification de deux deniers dont il n'est pas sûr du classement : un de Charles le Chauve pour Quentovic et un autre qu'il attribue à Louis IV pour Paris, le tout accompagné d'un frottis du droit de chacune des deux pièces (figure 16). A. Dieudonné, certainement après un examen trop rapide et en raison d'un frottis de qualité moyenne, confirmera le jour même le classement établi par L. Farigault⁹⁶. Pourtant, certains éléments fournis par L. Farigault lui-même auraient dû l'inciter à regarder plus attentivement le frottis de la pièce attribué à Louis IV : « le second à l'air de se rapprocher du denier de Hugues Capet gravé dans votre ouvrage, figure 21, mais ce qui cause mon incertitude c'est que le mot REX remplace celui de DUX (...) le monogramme a l'air à l'envers et l'O est en forme de croix⁹⁷. »

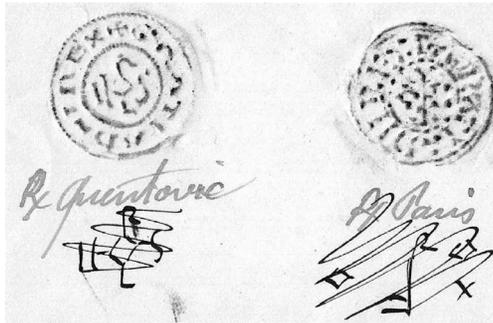


Figure 16 - Frottis accompagnant la lettre du 6 mai 1919, avec dessins de monogrammes raturés de la main d'A. Dieudonné. À droite denier d'Hugues Capet, Paris, 3^e type (BnF, MMA).

Ce ne sera que deux ans plus tard, le 24 août 1921, que L. Farigault reviendra proposer cette monnaie à A. Dieudonné, cette fois-ci en lui faisant parvenir tout d'abord un moulage, puis, le 1^{er} septembre, la pièce en question⁹⁸. Désormais

96. « Répondu. C'est bien Charles le Chauve et Louis IV, 6 mai 1919 » (Lettre 38, 6 mai 1919).

97. Lettre 38, 6 mai 1919. Avec de telles indications le monogramme HVGO apparaît très lisiblement sur le frottis.

98. « Elle m'a été donnée à Provins il y a très longtemps par un employé des Eaux de la ville. Depuis ce temps je l'avais classée sans conviction à Louis IV, lorsqu'en consultant votre 2^e ouvrage j'ai cru voir quelque analogie avec les monnaies de Hugues Capet et je l'ai reclassée à ce prince sans aucune raison valable. Je l'avais confiée à une personne à qui elle a fait mauvaise impression et qui l'a jugée douteuse, sans pouvoir se prononcer ; c'est

correctement identifié et jugé authentique par Dieudonné, ce denier d'Hugues Capet sera acheté 1 000 francs par le Cabinet des médailles le 13 octobre 1921⁹⁹ puis publié comme unique dans la RN de 1922 (figure 17) :

« C'est, à vrai dire, un denier dont on pouvait présumer l'existence, attendu qu'il est du type du denier féodal de Hugues duc, frappé également à Paris (...) Ce denier a été trouvé, comme l'autre, dans la région de Provins, et vraisemblablement, en même temps, dans la même trouvaille ; il a été recueilli par M. L. F. (...), alors en garnison à Provins, et qui, retiré depuis dans l'ouest, l'avait gardé dans ses cartons, au milieu de ses carolingiennes, sans en soupçonner la valeur. L'exemplaire est unique, mais réunit en lui tous les avantages de conservation et toutes les garanties d'authenticité que l'on peut souhaiter. C'est une pièce charmante, de frappe élégante et tout à fait franche, dont on dirait que le flan vibre encore sous le coup de marteau que le monnayeur lui imprima il y a plus de neuf cents ans. Il semblera naturel de placer chronologiquement ce denier avant la monnaie du type REX (...) Celui-ci ouvre par un petit monument des plus savoureux, dans notre collection nationale, la série royale numismatique française¹⁰⁰. »



Figure 17 - Denier d'Hugues Capet, Paris, 3^e type, acheté par le Cabinet des médailles à L. Farigault en octobre 1921 (BnF, MMA, N5116).

Dans l'Introduction à son *Catalogue des monnaies capétiennes de la Bibliothèque nationale*, A. Dieudonné écrit que :

« Le denier au monogramme est d'un style superbe, et parfaitement exempt de l'irrégularité par laquelle se signalent certaines monnaies des premiers Capétiens ; il est pareil de description au denier de Hugues duc, sauf que le mot *Dux* est remplacé par *Rex* et que le monogramme offre une variante des types connus ; il n'a d'ailleurs pas la maigreur de style et la frappe négligée de ce denier féodal¹⁰¹. »

pour cela que j'ai recours à votre oblige[a]nce et à votre science pour me dire ce que vous en pensez, car si vous la jugez mauvaise je la ferai disparaître de mon médaillier » (Lettre 42, 1^{er} septembre 1921).

99. BnF, MMA, N5116.

100. DIEUDONNÉ 1922.

101. DIEUDONNÉ 1923, p. VIII.

Cette pièce ne restera pas inédite bien longtemps : un autre exemplaire est présenté par Ch. Prieur lors de la séance de la *SFN* du 1^{er} décembre 1923 (monnaie « provenant de la collection L. Farigault, de Châtellerauld »)¹⁰², un autre intègre la collection O. Miller suite à un échange de ce dernier avec L. Farigault en mars 1924, et un nouvel exemplaire est présenté par Ch. Prieur lors de la séance de la *SFN* du 7 mars 1925¹⁰³.

Le 3 février 1922, L. Farigault, prétextant une intention d'achat de l'ensemble de sa collection, propose à A. Dieudonné la vente pour la somme de 3 000 francs de trois exceptionnelles oboles d'Hugues Capet pour Paris, à savoir deux du 1^{er} type (l'une avec variété), et une du 2^e type¹⁰⁴; pièces inédites, connues pour celles au 1^{er} type uniquement par un dessin de Leblanc pour le denier, et provenant toutes de ce fameux trésor de Provins¹⁰⁵. Les deux oboles les mieux conservées de chacun de ces deux types sont finalement achetées le 12 avril 1922 par le Cabinet des médailles pour la somme de 1 600 francs¹⁰⁶, malgré une tentative de L. Farigault pour arrondir cette somme à 2 000 francs¹⁰⁷.

102. PRIEUR 1923a.

103. PRIEUR 1925 : « J'ai rapporté de mon voyage à Châtellerauld quelques pièces intéressantes (...). Un denier au monogramme de Hugues Capet ayant le monogramme penché à gauche, variété de coin » (Lettre 64. Ch. Prieur à A. Dieudonné, 14 juillet 1924). Notre corpus recense actuellement 10 exemplaires de ce denier au monogramme et aucune obole.

104. « Ces oboles sont toutes les trois de Paris. La 1^{re} du même type que le denier avec REX au centre, la 2^e avec HVCO REX autour d'une croix, R/ PARISIIV CIVITAS en 2 lignes séparées par une petite croix, 3 points au-dessus et 3 autres au-dessous, la 3^e du même type mais, entre les 2 lignes, 4 petits points en triangle qui peut être pourraient passer pour une petite croix. Cette dernière pièce est très mal conservée... » (Lettre 49, 9 février 1922).

105. « Oui, ces pièces viennent de Provins avec les autres. Je ne vous ai jamais proposé ces oboles pour la raison que je ne les possède qu'à un seul exemplaire chacune. Si une proposition d'achat ne m'avait pas été faite et si ma santé me permettait encore de m'occuper de rechercher des monnaies, je les aurais gardées. Vous avez été toujours très complaisant pour moi à chaque fois que j'ai eu recours à vos conseils précieux, aussi je me suis réservé ces oboles en cas de vente de ma collection pour vous les proposer de préférence, dans le cas où le Cabinet des médailles ne les aurait pas et voudrait en faire l'acquisition » (Lettre 49, 9 février 1922).

106. BnF, MMA N5342 et N5343.

107. « En m'offrant 1 600 francs je suis certain que Monsieur le Conservateur a agi en toute conscience. Ayez donc la bonté de le prier de bien vouloir arrondir cette somme à 2 000 francs, en considération que si je les vendais avec ma collection au marchand qui me l'a demandée à deux fois différentes, je ne dis pas que j'en retirerais le prix que M. le Conservateur veut bien m'offrir, mais la présence de ces deux oboles m'aiderait à vendre plus avantageusement les banalités dont toute collection est forcément encombrée, et qu'un marchand vend à l'occasion mais n'achète pas d'habitude » (Lettre 51, 20 février 1922). « Malgré le refus de Monsieur le Conservateur (...) c'est entendu, j'accepte, et par cela même j'espère vous faire plaisir ainsi qu'à Monsieur le Conservateur » (Lettre 52, 28 février 1922).

La correspondance entre les deux hommes s'arrête visiblement au début de l'année 1924 lorsque L. Farigault, dans une dernière lettre datée du 6 février, félicite A. Dieudonné pour sa nomination au poste de conservateur du Cabinet des médailles à la succession d'Ernest Babelon¹⁰⁸. Nous ne connaissons pas la raison pour laquelle les rapports avec le Cabinet des médailles cessent alors que L. Farigault continuera de proposer des monnaies, notamment à des collectionneurs tels que Ch. Prieur, O. Miller et Cl. Côte.

Pendant plus d'une dizaine d'années, entre 1915 et 1924, si L. Farigault a effectivement vendu huit monnaies au Cabinet des médailles (voir tableau 1 *supra*), il a également fait preuve de générosité envers cette institution en donnant quatre monnaies rarissimes. Le 22 novembre 1916 tout d'abord où, suite à la vente d'un denier de Beaugency à la légende *Hugo Magnus* (voir *supra*), il offre un denier de Quimperlé, attribué par Émile Caron à Eudes, comte de Penthièvre¹⁰⁹. De même le 14 octobre 1921 quand, visiblement satisfait de la vente d'un denier d'Hugues Capet pour Paris du 3^e type, il donne une obole inédite de Savary de Mauléon, au type du châtel, qu'il possède cependant en deux exemplaires¹¹⁰ (figure 18) ! Le 13 juillet 1922, il concède une obole de Robert II à l'alpha et à l'oméga, pièce alors inédite, connue seulement par un denier acquis par le Cabinet des médailles suite à un achat à lui-même et enfin, le 7 juin 1923, une obole tout aussi inédite d'Henri I^{er} pour Sens¹¹¹.



Figure 18 - Obole de Savary de Mauléon, au type du châtel, offerte par L. Farigault au Cabinet des médailles en octobre 1921 (BnF, MMA, Y4362 ; agrandissement $\times 1,5$).

Durant cette période L. Farigault n'a cependant pas proposé que des monnaies exceptionnelles au Cabinet des médailles. De nombreuses demandes d'identification sont envoyées de sa part et A. Dieudonné est régulièrement

108. Lettre 63, 6 février 1924.

109. CARON 1882 p. 61, n° 98 et pl. II, n° 9. Lettre 22, 22 novembre 1916. Acquisition 25 novembre 1916, BnF, MMA, Y2323.

110. « Je ne puis donc que vous offrir, si toutefois vous ne l'aviez pas, une obole au châtel tournois de Savary de Mauléon (j'en ai deux). Par malheur, elle n'est pas très bien conservée, mais elle est très lisible, et je me ferai un véritable plaisir de vous l'envoyer si vous le désirez » (Lettre 44, 14 octobre 1921). Acquisition 29 octobre 1921, BnF, MMA, Y4362.

111. Lettres 57 et 59, 13 juillet 1922 et 7 juin 1923. Acquisition le 29 décembre 1923, BnF, MMA, Y5896 et Y5897.

sollicité pour donner son avis sur des pièces d'une grande diversité ou des objets particuliers. Pour exemples le 16 août 1915 A. Dieudonné est interrogé sur une décoration militaire qui s'avère être une croix des Volontaires royaux de 1815, le 25 avril 1917 sur vingt-deux monnaies diverses envoyées au Cabinet des médailles, le 22 janvier 1919 sur ce qui pourrait être un sceau mérovingien ou encore le 7 juin 1923 sur « 2 pièces de bronze trouvées dans un étang sacré de l'Inde », etc¹¹². Ces monnaies ou objets hétéroclites pour lesquels L. Farigault souhaite une identification renforcent l'idée de la disparité de sa collection et démontrent des sources d'approvisionnements diverses et variées.

Louis Farigault et les collectionneurs¹¹³

Omer Miller (?-1935)

Artiste peintre bordelais, numismate et grand collectionneur, O. Miller lègue en 1935 sa collection de monnaies et de médailles à la Société Archéologique de Bordeaux (SAB), dont il est membre depuis 1893. Nous avons pu consulter les archives de ce collectionneur¹¹⁴, composées principalement d'un catalogue manuscrit et de deux livres d'acquisitions de sa collection. D'après le deuxième et le troisième de ces livres O. Miller effectue avec L. Farigault des transactions, toutes sous forme d'échanges, de 1915 jusqu'en décembre 1926, et ce n'est pas moins de 46 monnaies qui rentrent ainsi dans le médaillier de ce collectionneur (tableau 3).

	L. Farigault => O. Miller	N° dans la collection Miller
1915	Denier d'Hugues Capet, Paris, 2 ^e type	Miller 222
1916, février-avril	Denier de Pépin le Bref, Lyon	Miller 104
	Denier d'Henri I ^{er} , Sens	Miller 234
	Guénar d'Henri V d'Angleterre	Miller 372
	Denier de l'abbaye de Corbie de l'abbé Francon	Miller 2690
	Denier anonyme de Provins et Sens	Miller 2634
	Denier anonyme de Troyes	non localisé
	Denier d'Henri II pour la Champagne	Miller 2630-2631
	Denier d'Etienne I ^{er} , Guingamp	Miller 1525-1529
	Monnaie du «Bas-Empire»	non localisé

112. Lettres 14, 29, 35 et 59.

113. Nous passons sous silence des numismates tels que Paul Bordeaux, Guy Motte ou Louis Théry, ne sachant pas avec certitude si certaines des monnaies qu'ils ont acquises, proviennent directement de L. Farigault, de maisons de ventes ou de transactions privées.

114. Archives déposées à la SAB.

	L. Farigault => O. Miller	N° dans la collection Miller
1916, avril ¹¹⁵	Denier de Pépin le Bref (Ampurias)	Miller 103
	Denier de Grimoald, prince de Bénévent	Miller 111
1923, juillet	Denier de Robert II, Paris, 1 ^{er} type	Miller 228
	Denier de Robert II, Paris, 2 ^e type	Miller 229
	Obole de Robert II, Paris, 2 ^e type	Miller 230
	Obole d'Henri I ^{er} , Sens	Miller 235
	Obole de Charlemagne, Melle	Miller 108
	Obole de Charlemagne, Metz	Miller 110
	Denier d'Hugues le Grand, Beaugency	Miller 1501
	Denier de Savary de Mauléon	Miller 1598
	Obole de Savary de Mauléon	Miller 1599
	Denier de Raoul, Curtisasonien (figure 19)	Miller 197
1924, mars	Denier de Pépin le Bref, Narbonne	Miller 105
	Denier d'Hugues Capet, Paris, 2 ^e type	Miller 223
	Obole d'Henri I ^{er} , Chalon-sur-Saône	Miller 236
	Denier de Robert II, Paris, 2 ^e type	Miller 231
	Denier de Robert II, Chalon-sur-Saône	Miller 232
1925, mai	Denier d'Hugues Capet, Paris, 1 ^{er} type	Miller 224
	Obole de Pépin I ^{er} pour l'Aquitaine	Miller 129A
	Petit bronze de Thierry I ^{er}	non localisé
	Petit bronze de Childebert I ^{er}	non localisé
1926, juin	Denier de transition pour Melle	Miller 101bis
	Denier de Pépin le Bref, Angers	Miller 105A
	Denier de Charlemagne, Chartres (figure 20)	Miller 108A
	Denier de Charles le Chauve, Metallum	Miller 138B
	Obole de Pépin II pour l'Aquitaine	Miller 163B
	Denier de Charles le Simple	non localisé
	Denier de Louis le Débonnaire pour l'Aquitaine	Miller 121B
	Obole de Louis le Débonnaire pour l'Aquitaine	Miller 121C
	Bronze de Thierry I ^{er}	non localisé
	Bronze de Childebert	non localisé
	Bronze de Théodebert	non localisé
	Bronze de Clotaire	non localisé
Bronze de Clotaire	non localisé	
1926, décembre ¹¹⁶	Denier de Raoul, Étampes	Miller 199A
	Bronze de Clotaire	non localisé

Tableau 3 - Échanges effectués entre L. Farigault et O. Miller entre 1915 et 1926.

115. Les contacts entre L. Farigault et O. Miller ne reprennent ensuite qu'à partir de juillet 1923. Nous ne connaissons pas la raison de cette interruption. Entre 1916 et 1923 L. Farigault correspond activement avec le Cabinet des médailles et son conservateur A. Dieudonné.

116. Les rapports entre les deux hommes ne semblent pas se poursuivre après le mois de décembre 1926, sans que nous en connaissions la raison.



Figure 19 - Raoul, denier CVRTISASONIEN échangé avec L. Farigault en juillet 1923 (SAB, O. Miller 197).



Figure 20 - Charlemagne, denier de Chartres échangé avec L. Farigault en juin 1926 (SAB, O. Miller 108A).

Charles Prieur (1860-1931)

Ch. Prieur¹¹⁷ est de toute évidence un des collectionneurs qui, avec O. Miller, a eu le plus de contacts avec L. Farigault. Grand amateur de monnaies françaises, Ch. Prieur a vu sa collection initiale disparaître en 1918 lors de l'occupation allemande de Château-Thierry, à l'exception de ses monnaies en or. Dès la fin de la guerre, il recommence une collection principalement axée sur les monnaies royales françaises et les monnaies féodales de Champagne. On peut estimer que les premiers contacts entre les deux hommes ont eu lieu à la fin de l'année 1923, date à laquelle Ch. Prieur présente, lors de la séance du 1^{er} décembre de la SFN, trois monnaies « qu'il vient d'acquérir, provenant de la collection L. Farigault, de Châtellerauld » (figure 22)¹¹⁸ ; ceux-ci perdurent au moins jusqu'en 1927, date de la parution dans *Aréthuse* de son étude consacrée à la numismatique du règne d'Hugues Capet¹¹⁹.

Par une lettre qu'il adresse à A. Dieudonné le 14 juillet 1924, nous sommes assurés qu'il connaît personnellement L. Farigault et qu'il se fournit directement et régulièrement chez lui. Dans ce courrier, Ch. Prieur détaille en effet certaines monnaies qu'il a rapportées de l'un de ses voyages à Châtellerauld, à savoir un denier d'Hugues Capet de Paris du 3^e type, trois deniers de Robert II de Paris (deux exemplaires du 1^{er} type et un exemplaire du 2^e type), un denier de Crépy et Troyes, un denier d'Hugues le Grand de Beaugency, et qu'il a fait mettre de côté un autre denier d'Hugues Capet de Paris du 3^e type, ainsi « quelques » oboles d'Henri I^{er} pour Chalon-sur-Saône et pour Sens ; toutes ces pièces provenant d'après L. Farigault « de plusieurs trouvailles¹²⁰ ».

117. Nécrologie dans RN 1932, p. 109-110.

118. PRIEUR 1923a, 1923b et 1923c.

119. PRIEUR, POURCHEROL 1927.

120. « J'ai rapporté de mon voyage à Châtellerauld quelques pièces intéressantes. Un denier au monogramme de Hugues Capet ayant le monogramme penché à gauche, variété de coin. Robert : un denier avec un point (H[offmann].1), un denier avec deux points (H.1), un denier à l'AW (H.3). Le denier de Crépy et Troyes qui me manquait. Je lui avais laissé un denier au monogramme de Hugues, puis quelques oboles de Henri Ier (Châlons et Sens),



Figure 21 - *Ex-libris* de Ch. Prieur (1929), sur lequel figure un denier d'Hugues Capet de Paris, 3^e type, provenant d'une transaction réalisée avec L. Farigault (première monnaie représentée, en haut à gauche) (Coll. privée).

Quelque temps plus tard, le 19 octobre 1924, toujours dans une correspondance échangée avec A. Dieudonné, Ch. Prieur indique qu'il vient de trouver notamment une variété inédite de l'obole de Robert II pour Paris du 1^{er} type (figure 23), ainsi qu'un denier d'Hugues Capet pour Paris du 1^{er} type¹²¹. Nous ne pouvons cependant pas être assurés que ces pièces proviennent de chez L. Farigault, bien que tout semble l'indiquer.

mais aussitôt mon retour à Paris je lui ai écrit de me les réserver. Enfin, dans un coin retiré, il a retrouvé un magnifique HVGQ MAGNVS que je me suis assuré immédiatement ; dans le champ de ce denier on lit D·V·X. Je crois après cela qu'il ne lui restera plus grand chose. Toutes ces pièces proviennent de plusieurs trouvailles, il m'a dit lui être impossible de les reconstituer séparément » (Lettre 64, Ch. Prieur à A. Dieudonné, 14 juillet 1924).

121. Lettre 65, Ch. Prieur à A. Dieudonné, 19 octobre 1924.



Figure 22 - Obole de Robert II, Paris, 2^e type, achetée par Ch. Prieur à L. Farigault en fin d'année 1923 (BnF, MMA, F.ROY11 ; agrandissement × 1,5).



Figure 23 - Obole de Robert II, Paris, 1^{er} type, achetée par Ch. Prieur à L. Farigault en octobre 1924 (BnF, MMA, F.ROY13 ; agrandissement × 1,5).

L'étude des diverses publications faites par Ch. Prieur dans les *Procès-verbaux de la SFN*, dans le *Courrier numismatique* ou dans *Aréthuse* nous permet d'identifier L. Farigault comme le pourvoyeur certain ou probable de plus de 60 monnaies de la collection de ce numismate :

- 2 deniers de Pépin le Bref, Troyes ;
- 1 denier de Charlemagne, Cluses ;
- 1 denier de Charlemagne, Déols ;
- 1 denier de Charlemagne, Uzès ;
- 1 denier de Pépin II, Bordeaux ;
- 1 obole de Pépin II, Poitiers ;
- 1 denier et 1 obole de Raoul, Reims ;
- 5 deniers et 2 oboles d'Hugues Capet, Paris, 1^{er} type ;
- 3 deniers et 3 oboles d'Hugues Capet, Paris, 2^e type ;
- 6 deniers d'Hugues Capet, Paris, 3^e type ;
- 6 deniers et 5 oboles de Robert II, Paris, 1^{er} type ;
- 5 deniers et 3 oboles de Robert II, Paris, 2^e type ;
- 1 denier et 1 obole de Robert II, Paris, 3^e type ;
- 3 deniers et 1 obole de Robert II, Chalon-sur-Saône ;
- 3? oboles d'Henri I^{er}, Chalon-sur-Saône ;
- 2 ou 3? oboles d'Henri I^{er}, Sens ;
- 1 denier d'Hugues le Grand, Beaugency ;
- 1 denier et 1 obole de Crépy et Troyes.

Claudius Côte (1881-1956)

Numismate lyonnais et grand collectionneur d'art, Cl. Côte¹²² n'effectue apparemment que deux transactions directes avec L. Farigault¹²³. Le 26 mai 1922 tout d'abord, lorsqu'il acquiert un denier d'Hugues Capet de Paris du 2^e type pour la somme de 1 200 francs (figure 24)¹²⁴. Une autre vente d'un montant de 800 francs a lieu le 27 juin 1922, pour une pièce d'Hugues Capet de Paris du 1^{er} ou du 3^e type et un denier de Pépin le Bref de Lyon¹²⁵. Après réflexion, Cl. Côte annulera cet achat et renverra ces deux pièces, les jugeant trop chères et douteuses¹²⁶. Cl. Côte semble être le seul contemporain de L. Farigault à émettre un avis soupçonneux sur au moins deux pièces fournies par celui-ci. Après cette transaction avortée les rapports entre les deux hommes ne semblent pas s'être poursuivis.



Figure 24 - Denier d'Hugues Capet, Paris, 2^e type, acheté par Cl. Côte à L. Farigault en mai 1922 (BnF, MMA, Côte 618).

La collection numismatique de Cl. Côte, léguée au Cabinet des médailles en 1962, contient, en plus du denier d'Hugues Capet acheté à L. Farigault (Côte 618), un denier de Raoul à la légende de revers CVRTISASONIEN (Côte 585)¹²⁷, de type identique à un exemplaire échangé par L. Farigault avec

122. Nécrologie dans *Bulletin des musées et monuments lyonnais*, 1961, p. 41-46.

123. Les deux hommes sont rentrés en contact par l'intermédiaire d'A. Dieudonné. Le 13 juillet 1922 L. Farigault remercie ce dernier d'avoir communiqué son adresse à Cl. Côte : « Je vous remercie beaucoup d'avoir donné mon adresse à Monsieur Côte, je lui ai cédé le plus beau des deniers de Hugues Capet » (Lettre 57, 13 juillet 1922).

124. Livre d'achats Cl. Côte, f^{os} 799v^o-800r^o, BnF, MMA, RES MS 00009 COT 4^o.

125. Livre d'achats Cl. Côte, f^{os} 799v^o-800r^o, BnF, MMA, RES MS 00009 COT 4^o. Le denier de Lyon de Pépin le Bref est vraisemblablement de type similaire à celui échangé entre L. Farigault et O. Miller en février-avril 1916 (SAB O. Miller 104).

126. « RENDU après réflexion, trop cher et douteux !!!! » (Livre d'achats Cl. Côte, f^{os} 799v^o-800r^o, BnF, MMA, RES MS 00009 COT 4^o). Selon L. Farigault ces pièces lui ont été renvoyées car Cl. Côte les possédaient déjà : « il me les a renvoyées parce qu'il les avai[en]t en double, mais je crois que nous ne nous sommes pas compris » (Lettre 57, 13 juillet 1922).

127. Pièce achetée 300 francs à E. Bourgey le 20 mars 1928, avec un denier de Pépin II de Melle (Côte 569) pour 100 francs (Livre d'achats Cl. Côte, f^{os} 644v^o-645r^o, BnF, MMA, RES MS 00009 COT 4^o).

O. Miller en juillet 1923 (Miller 197), ainsi qu'un denier d'Henri I^{er} frappé à Sens (Côte 629)¹²⁸, semblable à un exemplaire échangé par L. Farigault avec O. Miller entre février et avril 1916 (Miller 234).

Louis Farigault et les marchands

Nous sommes assurés que L. Farigault est entré dans le courant de l'année 1913 en relation avec la maison Schulman d'Amsterdam, au sujet de la vente d'une monnaie royale française inédite et extraordinaire, à savoir un denier d'Hugues Capet portant le titre de roi, frappé à Paris (2^e type)¹²⁹. Nous ne pouvons qu'être surpris par le fait que L. Farigault prenne contact, pour ce que nous considérons chronologiquement comme sa première transaction, avec un marchand étranger, de surcroît pour la vente d'une monnaie royale française dont le caractère exceptionnel ne fait aucun doute. Il eut été plus cohérent et aisé pour une telle monnaie, dont la lecture et l'identification ne posent aucune difficulté, de la proposer en premier lieu à un marchand français ou au Cabinet des médailles.

Concernant les maisons numismatiques françaises nous ne disposons actuellement d'aucune information sur les rapports et les transactions éventuels qu'aurait pu réaliser L. Farigault avec les grands marchands parisiens de l'époque : Bourgey, Serrure puis Platt, Rolland puis Ratto, Florange, Page, Ciani. Nous sommes cependant quasi-certains que L. Farigault a pris contact avec la maison Serrure pour la vente d'un autre exemplaire de ce denier d'Hugues Capet du 2^e type¹³⁰, qu'il a eu des rapports avec Henri Rolland qui fait figurer notamment dans sa liste à prix marqués de janvier 1924 un denier de Robert II de Paris à l'A et à l'W (2^e type)¹³¹, et qu'il y a de fortes présomptions pour qu'un denier de Raoul à la légende CVRTISASONIEN acheté le 20 mars 1928 par Cl. Côte à Émile Bourgey ait pour origine L. Farigault¹³². De même

128. Nous n'avons trouvé aucune mention de ce denier d'Henri I^{er} pour Sens dans le livre d'achats de Cl. Côte (Livre d'achats Cl. Côte, f^o 800, BnF, MMA, RES MS 00009 COT 4^o).

129. Pièce proposée au Cabinet des médailles le 27 décembre 1913 (Lettre L. J. Schulman à E. Babe- lon, 27 décembre 1913) et achetée par cette institution le 16 mars 1914 (BnF, MMA, N4280).

130. En 1914 un exemplaire du 2^e type est signalé comme étant « entre les mains de M^{me} Serrure » (DIEUDONNÉ 1914, p. LXVIII).

131. CN décembre 1923-janvier 1924, p. 37. Sur les quinze exemplaires connus au type de l'alpha et de l'oméga, que ce soient des deniers ou des oboles, six ont une provenance attestée L. Farigault, sept ont figuré dans la collection Ch. Prieur et peuvent être considérés comme ayant pour origine très probable L. Farigault ; seuls un denier et une obole figurant dans la collection G. Motte ne peuvent être reliés assurément à L. Farigault. Il est peu probable mais cependant pas impossible que le denier proposé à la vente par H. Rolland provienne d'un autre collectionneur que L. Farigault.

132. Livre d'achats Cl. Côte, f^o 644v^o-645r^o, BnF, MMA, RES MS 00009 COT 4^o.

nous supposons fortement qu'un denier d'Hugues Capet de Paris du 2^e type acheté en 1956 par la Banque de France à la maison Bourgey a pour origine première L. Farigault¹³³.

Un examen approfondi des archives des marchands permettrait très certainement de révéler des informations fondamentales pour l'étude que nous menons dans la mesure où seule la connaissance de l'origine des pièces mises sur le marché numismatique durant l'entre-deux guerres permet de relier celles-ci de manière certaine à L. Farigault¹³⁴.

Typologie des monnaies « Farigault »

Nous présentons ici la liste des types des monnaies qui ont toutes pour caractéristique d'avoir de manière certaine ou probable transité entre les mains de L. Farigault, élément le plus pertinent en l'état actuel des connaissances pour les considérer comme suspectes¹³⁵. Les cotes des exemplaires répertoriés à ce jour sont rassemblées en colonne de droite. Les monnaies illustrées ci-dessous sont signalées par un astérisque.

Monnaies mérovingiennes

1. Denier de Melle (?).

• SAB. O. Miller 101bis*



D/ Monogramme formé des lettres M et E rétrograde, surmonté d'une croisette ; trois points alignés horizontalement au-dessus et en-dessous ; grènetis au pourtour.

R/ Monogramme formé des lettres A, V (ou N) et E rétrograde ; 7 points disposés dans le champ autour du monogramme ; grènetis au pourtour.

133. BdF 1956-3, achat de gré à gré, 27 février 1956.

134. Des recherches effectuées par Sabine Bourgey dans les archives de la maison Bourgey pour la période 1914-1930 n'ont pas révélé le nom de L. Farigault.

135. Ne figure pas dans cette typologie le seul exemplaire connu du denier d'Etampes à la légende HVGO MAGNVS qui était considéré à tort comme étant un faux Farigault (Voir FOUCRAY *et alii* 2018) ainsi que l'exemplaire unique de l'obole de Simon de Montfort pour Toulouse qui nécessite un réexamen (Voir KIND, SARAH 2018). Les monnaies mérovingiennes de la collection Prieur considérées comme étant des « faux Farigault » par J. Lafaurie mais pour lesquelles nous ne possédons aucune raison de les considérer comme telles feront l'objet d'un article particulier dans le *BSFN*.

2. **Obole uniface de Melle (?) au type ME.**

• SAB. O. Miller 110*



D/ Monogramme formé des lettres M et E ;
croisette au-dessus ; grènetis au pourtour.

R/ -

3. **Denier de Lyon.**

• SAB. O. Miller 104*
• Exemplaire rendu
par Cl. Côte à L. Farigault



D/ Croix chrismée autour de laquelle se trouvent les
lettres E, P et S ; grènetis au pourtour.

R/ LVG, surmonté d'un tilde ; grènetis au pourtour.

Monnaies carolingiennes

4. **Pépin le Bref. Denier d'Angers.**

• BnF, MMA, F.CAR8
• SAB, O. Miller 105A*



D/ Monogramme formé des lettres R, x et P pour *Rex
Pipinus*, surmonté d'un tilde ; 5 points disposés dans le
champ autour du monogramme ; grènetis au pourtour.

R/ Monogramme rétrograde formé des lettres A, N, D
et E pour *Andecavis* ; une croisette dans le champ à
droite du monogramme ; grènetis au pourtour.

5. **Pépin le Bref. Denier de Narbonne.**

• BnF, MMA, F.CAR9
• BnF, MMA, F.CAR10
• BnF, MMA, F.CAR11
• SAB. O. Miller 105*



D/ Monogramme formé des lettres R, x et F pour *Rex
Francorum*, surmonté d'un tilde ; grènetis au pourtour.

R/ N rétrograde et R, surmontés d'un tilde ; un gros
point sous le N et un petit point au-dessus ; grènetis
au pourtour.

6. Pépin le Bref. Denier de Troyes.



- BnF, MMA, F.CAR1*
- BnF, MMA, F.CAR2
- BnF, MMA, F.CAR3
- BnF, MMA, F.CAR4

D/ Monogramme formé des lettres R, x et P pour *Rex Pipinus*, surmonté d'un tilde ; un point à la droite du P ; grènetis au pourtour.

R/ TRI / CAS ; croixette à gauche entre les deux lignes ; grènetis au pourtour.

7. Pépin le Bref. Denier, atelier indéterminé.



- BnF, MMA, F.CAR5
- BnF, MMA, F.CAR6
- BnF, MMA, F.CAR7
- SAB, O. Miller 103*

D/ Monogramme formé des lettres R, x et F pour *Rex Francorum*, surmonté d'un tilde ; grènetis au pourtour.

R/ N rétrograde et R, surmontés d'un tilde ; un gros point sous le N et un petit point au-dessus ; grènetis au pourtour.

8. Charlemagne. Denier de Chartres.



- BnF, MMA, F.CAR21
- BnF, MMA, F.CAR24
- SAB, O. Miller 108A*

D/ CAR / LVS ; grènetis au pourtour.

R/ CARNOTIS en cercle autour d'un motif en forme de 8 ; grènetis au pourtour.

9. Charlemagne. Denier de Cluses (?).

- BnF, MMA, F.CAR22*



D/ CARO / LVS, le A et le R ligaturés ; grènetis au pourtour.

R/ CLS, tilde au-dessus ; grènetis au pourtour.

10. Charlemagne. Denier de Déols.

• BnF, MMA, F.CAR15*



D/ CARO / LVS, le A et le R ligaturés ; grènetis au pourtour.

R/ DEO / LEZ, le S rétrograde ; grènetis au pourtour.

11. Charlemagne. Obole uniface de Melle.

• SAB, O. Miller 108
• SAB, O. Miller 109B*
• BnF, MMA, F.CAR26



D/ MEDOLVS, en cercle autour d'un anneau avec deux ailettes ; grènetis au pourtour.

R/ -

12. Charlemagne. Denier d'Uzès.

• BnF, MMA, F.CAR28
• BnF, MMA, F.CAR29
• BnF, MMA, F.CAR30*



D/ CARO / LVS, le A et le R ligaturés ; grènetis au pourtour.

R/ VCE / CIA, les deux lignes séparées par un trait, la seconde inscrite de manière rétrograde ; grènetis au pourtour.

13. Charlemagne et Grimoald. Denier.

• SAB, O. Miller 111*



D/ Monogramme Charles ; grènetis au pourtour.

R/ Monogramme Grimoald ; grènetis au pourtour.

14. Louis le Pieux. Denier d'Aquitaine.

• SAB, O. Miller 121B*



D/ + HLVDVICVS IMP, entre deux cercles de grènetis, le M et le P ligaturés ; croix au centre.
R/ AQVI / TANIA ; croisette au-dessus et en-dessous ; grènetis au pourtour.

15. Louis le Pieux. Obole d'Aquitaine.

• SAB, O. Miller 121C*



Mêmes types et légendes que le denier.

16. Pépin II. Obole d'Aquitaine.

• SAB, O. Miller 129A*



D/ + PIPINVS REX, entre deux cercles lisses ; croix au centre.
R/ + / AQVI / TANIA / + dans le champ en 4 lignes ; cercle lisse au pourtour.

17. Charles le Chauve. Denier de Melle.

• SAB, O. Miller 138B*



D/ + CARLVS REX FR, entre deux cercles de grènetis ; croix au centre.
R/ META / LLVM, la seconde ligne rétrograde ; grènetis au pourtour.

18. Charles le Chauve. Denier de Provins.

- BnF, MMA, N4829*
- BnF, MMA, F.CAR35
- BnF, MMA, F.CAR36



D/ + GRATIA D-I REX, entre deux cercles de grènetis ;
monogramme carolin au centre.
R/ + CASTIS PRVINIS, entre deux cercles de grènetis ;
croix au centre.

19. Pépin II d'Aquitaine. Denier de Bordeaux.

- Coll. Ch. Prieur



D/ + PIPINVS REX EQ, entre deux cercles de grènetis ;
croix au centre.
R/ + BVRDIGALA, entre deux cercles de grènetis ;
monogramme pippinide au centre.

20. Pépin II d'Aquitaine. Denier Poitiers.

- BnF, MMA, F.CAR32*



D/ + PIPINVS REX EQ, entre deux cercles lisses ; croix
au centre.
R/ + PECTAVO, entre deux cercles lisses ; monogramme
pippinide au centre.

21. Pépin II d'Aquitaine. Obole de Poitiers.

- BnF, MMA, F.CAR33*
- BnF, MMA, F.CAR34



D/ Même type et légende que le denier.
R/ + PECTAVO, entre deux cercles lisses ;
croix au centre cantonnée de quatre points.

22. Raoul. Denier CVRTISASONIEN.

- BnF, MMA, Côte 585
- SAB, O. Miller 197*



D/ + GRATIA DEI REX, entre deux cercles de grènetis ;
monogramme de Raoul au centre.
R/+ (trois globules superposés) CVRTISASONIEN, entre
deux cercles de grènetis ; croix au centre.

23. Raoul. Denier de Reims.

- BnF, MMA, 2018.3
- ANS 1960.87.8*



D/ + GRACIA E RIX, entre deux cercles de grènetis ;
RO / VLT au centre.
R/ + REMIS CIVITAS, entre deux cercles de grènetis ;
croix au centre, cantonnée d'un 5 en 2.

24. Raoul. Obole de Reims.

- BnF, MMA, F.CAR37*



D/ + GRACIA DI REX, entre deux cercles lisses ;
RO / VLT au centre.
R/ + REMIS CIVITAS, entre deux cercles lisses ;
croix au centre.

25. Charles III le Gros. Denier d'Étampes.

• SAB, O. Miller 199A*



D/ GRATIA D-I REX, entre deux cercles lisses ;
croix au centre.

R/ + / STAM / (ligne) / QIS+ / +, en cinq lignes,
le P rétrograde ; grènetis au pourtour.

Monnaies capétiennes

26. Hugues Capet, roi. Denier de Paris, 1^{er} type.

• BnF, MMA, Y6317*
• BnF, MMA, F.ROY2
• BnF, MMA, F.ROY23
• SAB, O. Miller 224
• Coll. Ch. Prieur (×2)



D/ + HVGO REX, entre deux cercles de grènetis ;
croix au centre.

R/ (trois globules en triangle) / PARISII / + / CIVITAS /
(trois globules en triangle), en cinq lignes ; grènetis
au pourtour.

27. Hugues Capet, roi. Obole de Paris, 1^{er} type.

• BnF, MMA, F.ROY3*
• BnF, MMA, 2018.6
• BnF, MMA, N5342
• Coll. Ch. Prieur



D/ + HVGO REX, entre deux cercles de grènetis ;
croix au centre.

R/ (trois globules en triangle) / PARISII / + / CIVITAS /
(trois globules en triangle), en cinq lignes ; grènetis
au pourtour.

28. Hugues Capet, roi. Denier de Paris, 2^e type.



- BnF, MMA, N4280
- BnF, MMA, Côte618*
- BnF, MMA, F.ROY5
- SAB, O. Miller 222
- Coll. P. Bordeaux, n° 466
- Coll. Ch. Prieur (×2)
- Coll. Ch. Prieur = BdF 508 ?

D/ + HVGO FRA, entre deux cercles de grènetis ;
REX au centre.

R/ + PARISI CIV, entre deux cercles de grènetis ;
croix au centre.

29. Hugues Capet, roi. Obole de Paris, 2^e type.



- BnF, MMA, N5343*
- BnF, MMA, F.ROY6
- BnF, MMA, F.ROY20
- Collection Ch. Prieur

Mêmes types et légendes que le denier.

30. Hugues Capet, roi. Denier de Paris, 3^e type.



- BnF, MMA, N5116
- BnF, MMA, F.ROY4
- BnF, MMA, F.ROY24
- SAB, O. Miller 223
- ANS 1959.234.1
- Coll. privée*
- Coll. G. Motte, n° 130
- Coll. Ch. Prieur (×3)

D/ GRATIA DII REX F, entre deux cercles de grènetis ;
monogramme HVGO au centre.

R/ + / PARISI / (ligne de globules) / CIVITA / +, en cinq
lignes ; grènetis au pourtour.

31. Robert II. Denier de Paris, 1^{er} type.



- BnF, MMA, Côte 619
- SAB, O. Miller 228*
- Banque de France 510
- ANS 1967.182.65
- Coll. Vinchon
- Coll. Ch. Prieur (×3)

D/ ROT BER TVS, en cercle ; REX au centre ; grènetis
au pourtour.

R/ PARISIVS CIVITAS, en cercle entre deux cercles
de grènetis ; croix au centre.

32. Robert II. Obole de Paris, 1^{er} type.



- BnF, MMA, F.ROY1
- BnF, MMA, F.ROY13
- Coll. privée*
- Coll. Ch. Prieur
- Vente Monnaies, médailles, Nice, 6-7/11/1976, n° 122.

Mêmes types et légendes que le denier.

33. Robert II. Denier de Paris, 2^e type.



- BnF, MMA, N4413*
- BnF, MMA, R1056
- BnF, MMA, F.ROY7
- BnF, MMA, F.ROY8
- SAB, O. Miller 229
- SAB, O. Miller 231
- ANS 1959.234.2
- Vente Monnaies, médailles, Nice, 6-7/11/1976, n° 121.
- Coll. Ch. Prieur (x2)

D/ + ROBERT REX F, entre deux cercles de grènetis ;
croix au centre cantonnée de quatre globules.

R/ + PARISII CIV Λ, entre deux cercles de grènetis ; alpha
et oméga au centre, un triangle en-dessous.

34. Robert II. Obole de Paris, 2^e type.



- BnF, MMA, Y5896*
- BnF, MMA, R1057
- BnF, MMA, F.ROY10
- BnF, MMA, F.ROY11

Mêmes types et légendes que le denier.

- BnF, MMA, F.ROY12*
- BnF, MMA, 2018.5
- SAB, O. Miller 230
- Vente Monnaies, médailles, Nice, 6-7/11/ 1976, n° 123

35. Robert II. Denier de Paris, 3^e type.



- BnF, MMA, F.ROY9*

D/ + ROBERT REX F, entre deux cercles de grènetis ;
croix au centre cantonnée de quatre globules.

R/ + PARISII CIV Λ, entre deux cercles de grènetis ;
alpha et oméga au centre, un triangle en-dessous.

36. Robert II. Obole de Paris, 3^e type.



• Vente Monnaies, médailles,
Nice, 6-7/11/1976, n° 124*

D/ + ROBERT REX F, entre deux cercles de grènetis ;
croix au centre cantonnée de quatre globules.

R/ + PARISII CIV A, entre deux cercles de grènetis ;
alpha et oméga au centre, un triangle en-dessous.

37. Robert II. Denier de Chalon-sur-Saône.



• SAB, O. Miller 232*
• Coll. Ch. Prieur (×2)
• Vente Monnaies, médailles,
Nice, 6-7/11/1976, n° 125

D/ + ROTBERTVS REX, entre deux cercles de grènetis ;
croix au centre.

R/ CAVILON CIVITAS, entre deux cercles de grènetis ;
B au centre.

38. Robert II. Obole de Chalon-sur-Saône.



• Vente Monnaies, médailles,
Nice, 6-7/11/1976, n° 126*

D/ Même type que le denier, avec ROTBERTVS.

R/ Même type que le denier, avec CIVITA.

39. Henri I^{er}. Obole de Chalon-sur-Saône.



• BnF, MMA, F.ROY15
• BnF, MMA, F.ROY16
• BnF, MMA F.ROY18
• SAB, O. Miller 236*
• Vente Monnaies, médailles,
Nice, 6-7/11/1976, n° 133

D/ + HINRICV REX, entre deux cercles de grènetis ;
croix doublement chrismée au centre.

R/ + CAVILON CIVITA, entre deux cercles de grènetis ;
B au centre.

40. Henri I^{er}. Denier de Sens.



- BnF, MMA, Côte 620*
- SAB, O. Miller 234
- Coll. privée

D/ + HENRICVS, entre deux cercles lisses ; REX au centre.
R/ + SENONIS CIVITAS, entre deux cercles lisses ; croix au centre.

41. Henri I^{er}. Obole de Sens.



- BnF, MMA, Y5897*
- BnF, MMA, 2018.4
- BnF, MMA, F.ROY14
- SAB, O. Miller 235
- BdF 512
- Vente Monnaies, médailles, Nice, 6-7/11/1976, n° 131
- Coll. G. Motte 156

D/ + HENRICVS, entre deux cercles lisses ; REX au centre.
R/ + SENONIS CIVITAS, entre deux cercles lisses ; croix au centre.

Monnaies féodales

**42. Bretagne. Penthièvre.
Denier à la légende QVEMPERLI.**

- BnF, MMA, Y2323, non retrouvé

D/ + DVX BRITANIE. Tête, à droite.
R/ QVEMPERLI. Croix cantonnée de deux étoiles.

**43. Orléanais. Beaugency.
Denier à la légende HVGO MAGNVS.**

- BnF, MMA, N4730*
- BnF, MMA, F.FEO21
- SAB, O. Miller 1501
- Coll. G. Motte 144



D/ + HVGO MAGNVS, entre deux cercles de grènetis ; DVX au centre.
R/ BALGENTI CAS, entre deux cercles de grènetis ; croix au centre.

44. Picardie. Corbie. Denier de l'abbé Francon.

- SAB, O. Miller 2690*
- Coll. L Théry 543



D/ + SCI PETRI MOI, entre deux cercles de grènetis ;
monogramme au centre.
R/ + CORBIENSIS, entre deux cercles de grènetis ; croix
au centre.

**45. Poitou. Savary de Mauléon.
Denier au type (croix) / MET-ALO.**

- BnF, MMA, F.FEO11*
- SAB, O. Miller 1598
- Coll. privée



D/ + SAVARICVS, entre deux cercles de grènetis ;
croix au centre.
R/ + / MET / ALO / (croissant), en quatre lignes ;
grènetis au pourtour.

**46. Poitou. Savary de Mauléon.
Obole au type (croix) / châtel.**

- BnF, MMA, Y4362*
- BnF, MMA, F.FEO19
- SAB, O. Miller 1599



D/ + SAVARICVS, entre deux cercles de grènetis ;
croix au centre.
R/ + NALLEONIS, en cercle autour d'un châtel tournois.

47. Berry. André de Chauvigny.

- BnF, MMA, N4830*
- Exemplaire signalé par
L. Farigault, non retrouvé



D/ + A DOMINVS, entre deux cercles de grènetis ;
cinq fusées au centre, surmonté d'un lambel.
R/ + CAS CAVINI, entre deux grènetis ; croix au centre.

48. Ile-de-France. Denier de Crépy et Troyes.

- Coll. Ch. Prieur, non retrouvé

Voir 49. Obole

49. Ile-de-France. Obole de Crépy et Troyes.

- BnF, MMA, F.FEO25*



D/ + TRECASI CIVI, entre deux cercles de grènetis ;
croix au centre.

R/ + CRITPEIS CITAO, entre deux cercles de grènetis ;
monogramme au centre.

Premières conclusions

La mise à l'index prononcée par J. Lafaurie dans le courant des années 1960 de plusieurs monnaies supposément fabriquées par L. Farigault a été reprise sur la foi de son autorité par de nombreux numismates, sans expertise approfondie. Des monnaies jugées authentiques à l'époque de leur apparition sur le marché numismatique ont alors été condamnées, souvent sans justification suffisante, par d'autres éminents spécialistes. Par extension, des accusations ont été portées sur un homme sans rien connaître de sa personne et sans tenter d'évaluer la réalité de ses éventuelles productions¹³⁶. L. Farigault a de toute évidence un sens développé de l'expertise des monnaies françaises, du marché numismatique et de la psychologie des collectionneurs et des responsables de collections. Son passé d'armurier et son activité de coutelier lui confèrent par ailleurs les compétences techniques et l'expérience requises pour confectonner des coins et préparer des flans dans le but de réaliser des faux, que ce soient des copies authentiques ou des créations originales. C'est un homme extrêmement rigoureux, ordonné et précis, qui possède des dons « artistiques » réels et pour qui le maniement du métal est familier¹³⁷.

136. Nous ne pouvons que regretter qu'aucune recherche n'ait été effectuée sur L. Farigault au moment où l'opprobre était jeté sur sa personne, que personne n'ait eu à cette époque la présence d'esprit ou la volonté d'aller se renseigner au 7 rue Saint Louis à Châtellerauld où se trouvaient encore de possibles éléments de réponses auprès de sa gouvernante.

137. La théorie qui a couru au Cabinet des médailles et en laquelle croyait J. Lafaurie d'un « maître à penser » dont L. Farigault ne serait que le bras armé ne repose sur aucun élément concret et n'est que la résultante d'une méconnaissance de ce dernier : « C'était l'opinion de Lafaurie qui ne concevait pas qu'un sous-officier armurier ait les connaissances suffisantes pour fabriquer des monnaies médiévales et soupçonnait... Bailhache... » (Lettre de J. Duplessy, 15 mars 2016). Nous laissons à J. Duplessy la responsabilité du propos concernant la mise en cause du docteur Bailhache attribuée à J. Lafaurie.



Figure 25 - Carton publicitaire chocolat Poulain représentant un denier d'Hugues Capet de Paris du 2^e type, d'après l'exemplaire acquis par le Cabinet des médailles auprès de L. Farigault (Arch. privées).

La correspondance avec A. Dieudonné montre clairement la grande intelligence avec laquelle L. Farigault propose ses monnaies. Celles-ci sont toujours soumises avec humilité à la science d'A. Dieudonné, chargé par son autorité scientifique reconnue de tous, non seulement d'identifier mais surtout d'authentifier les exemplaires proposés. Cette étape une fois franchie, nous constatons l'apparition dans les collections d'autres exemplaires de types identiques, ou/puis de types variés, ou/puis d'oboles. Ses offres de dons de monnaies au Cabinet des médailles peuvent être interprétées comme une stratégie visant à mettre en confiance les responsables de cette institution, les incitant à mettre hors de soupçon les autres monnaies qu'il propose. Le Cabinet des médailles se révèle être pour L. Farigault une institution de cautionnement extrêmement précieuse.

D'après la documentation dont nous disposons, L. Farigault peut être suspecté de mentir au moins à deux reprises. La première fois le 5 mai 1915, lorsqu'il reconnaît que le denier de Robert II pour Paris du 2^e type (alpha et oméga) acheté par le Cabinet des médailles est le seul qu'il ait vendu et qu'il peut être « considéré comme l'un des trois plus beaux de même type » qu'il lui reste¹³⁸. Or nous connaissons à ce jour huit autres exemplaires de ce denier, dont deux proviennent assurément de L. Farigault (collection O. Miller), cinq très probablement (collection Ch. Prieur) et deux pour lesquels nous ne pouvons pas nous prononcer (coll. G. Motte et Vente numismatique, Nice, 6-7 novembre 1976, n° 121). La seconde fois le 9 février 1922 lorsqu'il indique à A. Dieudonné qu'il ne possède que trois oboles d'Hugues Capet pour Paris, deux du 1^{er} type et une du 2^e type¹³⁹. Or nous avons retrouvé dans la collection Ch. Prieur une autre obole du 1^{er} type et trois autres du 3^e type, monnaies pour lesquelles nous supposons fortement que le fournisseur fut L. Farigault.

Malgré tous les éléments que nous avons pu rassembler sur L. Farigault, il nous est impossible de donner un avis tranché et définitif sur son rôle de fabricant ou de pourvoyeur de fausses monnaies, faute de disposer de la moindre preuve formelle, même si de nombreux éléments à charge pèsent sur lui. La multiplicité d'exemplaires de pièces rares provenant d'une même source ne peut suffire à une condamnation générale de celles-ci.

Notre opinion actuelle, au stade de nos recherches, est que si nous admettons l'existence de faux parmi les monnaies qui ont circulé entre les mains de L. Farigault, nous n'excluons pas la possibilité que figurent parmi celle-ci des exemplaires authentiques, notre prochaine problématique étant de parvenir à les distinguer entre elles. L'apport des résultats d'analyses élémentaires actuellement en cours permettra peut-être de trancher sur l'authenticité de chacune des monnaies sélectionnées dans notre typologie.

À l'heure où nous mettons sous presse, Jérôme Jambu nous a communiqué ces propos de Félicien de Saulcy, antérieurs à notre affaire, qui résonnaient comme une prémonition (RN 1837, p. 301) : « Tous les faiseurs de dupes ne sont pas morts, et le haut prix actuel des monnoies du moyen-âge est bien fait pour exciter la cupidité des gens à qui toute manière de gagner paroît bonne. Par suite, les contrefaçons de monnoies françaises ne sauroient manquer de paroître bientôt, si elles n'ont déjà paru. Il est donc important que l'éveil soit donné, et que les numismatistes s'entendent pour dévoiler la fraude, toutes les fois que ce sera chose possible. »

138. L. Farigault, en tant que collectionneur, n'a cependant pas d'obligation de dire la vérité sur le nombre de pièces qui composent sa collection, notamment s'il veut vendre au meilleur prix.

139. « Je ne vous ai jamais proposé ces oboles pour la raison que je ne les possède qu'à un seul exemplaire chacune » (Lettre 49, 9 février 1922).

Bibliographie

- BENANIBA, DIAZ 2011 : A. BENANIBA, J.-M. DIAZ, *Corpus des monnaies du Languedoc carolingien et féodal et du Roussillon*, Launaguët, 2011.
- BAILHACHE 1914 : J. Bailhache, *PVSFN*, 6 juin 1914, p. XCVI, sans illustration.
- BLANCHET, DIEUDONNÉ 1916 : A. BLANCHET, A. DIEUDONNÉ. *Manuel de numismatique française. II. Monnaies royales françaises depuis Hugues Capet jusqu'à la Révolution*, Paris, 1916.
- BORDEAUX 1926 : *Collection P. Bordeaux. 1^{ère} partie. Monnaies françaises gauloises, mérovingiennes, carolingiennes et capétiennes jusqu'à Charles VII*, Paris, 26-29 avril 1926.
- CARON 1882 : E. CARON, *Monnaies féodales françaises*, Paris, 1882.
- CRINON 2010 : P. CRINON, Le monnayage rémois de Louis IV d'Outremer (936-954) à propos du denier inédit trouvé à Vireux (Ardennes), *Bulletin du Cercle d'études numismatiques*, 47/2, 2010, p. 241-270.
- DHÉNIN 1991 : M. DHÉNIN, *Monnaies, médailles et armoiries, vraies et fausses, Exposition Vrai ou faux ? Copier, imiter, falsifier*, Bibliothèque nationale, Paris, 6 mai-29 octobre 1988, p. 103-111.
- DIEUDONNÉ 1914 : A. DIEUDONNÉ, Le denier de Hugues Capet à Paris, *RN*, 1914, p. 181-184.
- DIEUDONNÉ 1920 : A. DIEUDONNÉ, Le Cabinet des médailles pendant la guerre, *RN*, 1920, p. 120-127.
- DIEUDONNÉ 1922 : A. DIEUDONNÉ, Un nouveau denier de Hugues Capet pour Paris au Cabinet des médailles, *RN*, 1922, p. 49-52.
- DIEUDONNÉ 1923 : A. DIEUDONNÉ, *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale. Les monnaies capétiennes ou royales françaises. I^{re} section : de Hugues Capet à la réforme de Saint Louis*, Paris, 1923.
- DIEUDONNÉ 1936 : A. DIEUDONNÉ, Maille de Simon de Montfort avec des considérations sur le monnayage toulousain, *RN*, 1936, p. 317-326.
- DUPLESSY 1967 : J. DUPLESSY, Numismatique de Brosse, Sainte-Sévère et Huriel, *RN*, 1967, p. 82-102.
- DUPLESSY 1981 : J. DUPLESSY, Le denier faux de Beaugency, *Bulletin annuel de la Société archéologique et historique de Beaugency*, 9, 1981.
- DUPLESSY 1988 : J. DUPLESSY, *Monnaies royales françaises. De Hugues Capet à Louis XVI (937-1793)*, I, Paris, 1999 (2^e éd.).
- EXPOSITION 2012 : *Lames de Camille Pagé. Histoire d'un coutelier*. Exposition, Musées de Châtellerault, 25 août-30 septembre 2012. (<http://www.alienor.org/publications/lame-page/texte.pdf>).
- FOUCRAY et alii 2018 : Br. FOUCRAY, J.-Y. KIND, G. SARAH. Réhabilitation du denier d'Étampes à la titulature *Hugo magnus* attribué au « faussaire » Louis Farigault, *BSFN*, février 2018, p. 56-60.
- HOFFMANN 1878 : H. HOFFMANN, *Les monnaies royales de France, depuis Hugues Capet jusqu'à Louis XVI*, Paris, 1878.
- GRIERSON, BLACKBURN 1986 : Ph. GRIERSON, M. BLACKBURN, *Medieval european coinage, I/ The early Middle Ages (5th-10th centuries)*, Cambridge, 1991.

- JÉZÉQUEL 1998 : Y. JÉZÉQUEL, *Les monnaies des comtes et ducs de Bretagne (xe au xve siècle)*, Florange, 1998.
- KIND, SARAH 2018 : J.-Y. KIND, G. SARAH. Réhabilitation de l'obole de Simon de Monfort de Toulouse attribuée au « faussaire » Louis Farigault, *BSFN* (à paraître).
- LAFaurIE 1951 : J. LAFaurIE, *Les monnaies des rois de France. Hugues Capet à Louis XII*, Paris / Bâle, 1951.
- LAFaurIE 1970 : J. LAFaurIE, Numismatique des Carolingiens aux Capétiens, *Cahiers de civilisation médiévale*, 50, 1970, p. 117-137.
- LAFaurIE 1989 : J. LAFaurIE, *Bulletin bibliographique, RN*, 1989, p. 279-284.
- LEBLANC 1690 : F. LEBLANC, *Traité historique des monnoies de France, depuis le commencement de la monarchie jusques à présent*, Paris, 1690.
- LHERMET 2013 : M. LHERMET, Simon de Montfort (1165-1218) : découverte d'un second exemplaire du denier de Béziers, *OMNI*, avril 2013, p. 156-160.
- PIERFITTE 1947 : G. PIERFITTE, Monnaies toulousaines carolingiennes et comtales, *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, 1947, p. 183-206.
- PRIEUR 1923a : Ch. PRIEUR, Denier d'Hugues Capet à Paris, *PVSFN*, 1^{er} décembre 1923, p. XVI.
- PRIEUR 1923b : Ch. PRIEUR, Obole de Robert II à Paris, *PVSFN*, 1^{er} décembre 1923, p. XVI.
- PRIEUR 1923c : Ch. PRIEUR, Obole d'Henri 1^{er} à Sens, *PVSFN*, 1^{er} décembre 1923, p. XVI-XVII.
- PRIEUR 1925 : Ch. PRIEUR, Autre denier d'Hugues Capet à Paris, *PVSFN*, 7 mars 1925, p. XXXII.
- PRIEUR, POURCHEROL 1927 : Ch. PRIEUR, E. POURCHEROL, Numismatique française. Monnaies capétiennes. Hugues Capet, *Aréthuse*, 16, 1927, p. XXXVI-XLI.
- SAB 1973 : *Société archéologique de Bordeaux, Exposition du centenaire (1873-1973)*, Bordeaux, 1973, 257 p.
- THÉRY 1963 : *Collection Louis Théry. Monnaies flamandes et provinciales en or (...), mérovingiennes, carolingiennes en or et en argent*, Paris, 22-23 octobre 1963.

Abréviations

- ADV Archives Départementales de la Vienne.
 BdF Banque de France.
 SAB Société archéologique de Bordeaux.
 SHD Service Historique de la Défense.

